

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



**FENÊTRES
BASSIN**
2732 RECONVILIER

Une fabrication locale depuis 1942

Tél. 032 312 00 50 www.bassin-fenêtres.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Hans-Jörg Moning: le peintre de Courtelary se démasque

Comme tous les plasticiens, Hans-Jörg Moning a dû ronger son frein durant de longs mois, privé de possibilités d'exposer ses œuvres, pandémie oblige. Il va se rattraper grâce à son exposition intitulée Masques, qui réunit 62 de ses œuvres, toutes réalisées en 2020, et qui sera visible à La Cave de Soyhières, du 6 au 27 juin.

La peinture comme art de vivre

A 71 ans, le peintre établi dans une vieille demeure de Courtelary depuis treize ans n'est pas près de poser ses pinceaux. Depuis la fin de l'adolescence, il est obsédé par l'envie de peindre et depuis 1980, il vit de son art exclusivement.

Je peins, donc je suis, s'amuse-t-il à paraphraser Descartes.

De très tôt à l'aube jusqu'en fin de soirée, il ne quitte quasiment pas son atelier. Il faut dire que Hans-Jörg Moning est perfectionniste et que la technique qu'il pratique depuis quarante ans, celle de la peinture à l'huile, demande beaucoup de temps et ne tolère aucune approximation. Consacré entièrement à son travail, il ne chôme donc pas. Preuve en est la somme des créations qui sont nées sur son chevalet en une seule année.

«Jimi Hendrix, qui était mon idole quand j'étais jeune, expli-



«Le bar à masques» est l'une des œuvres de Hans-Jörg Moning qui sera exposée à Soyhières. Son auteur s'est permis un clin d'œil hitchcockien en se représentant à gauche du comptoir.

quait à un journaliste qui le prenait pour un génie, que certes, il fallait avoir un don au départ, mais que ce don ne représentait guère que 10 % de l'acte de création. Les 90 autres pour cent étant du travail et encore du travail. Mais quand je peins, j'avoue que je n'ai pas vraiment l'impression de travailler. Je n'ai

pas de patron à qui rendre des comptes et je ne me pose que rarement la question de savoir si le tableau que je suis entrain de créer va pouvoir se vendre ou non. Ce qui est par exemple le cas de certaines œuvres de ma prochaine exposition.»

Qui se cache derrière le masque?

En effet, parmi les œuvres qui seront exposées à Soyhières figure une importante série consacrée à des visages dissimulés derrière le désormais célèbre masque sanitaire. Ces portraits masqués ne séduiront pas forcément les acheteurs potentiels, mais interrogeront à coup sûr le public.

«Je ne suis ni pour ni contre le masque, je n'ai pas de message à faire passer, mais ce thème s'est imposé comme une évidence quand j'observais le monde autour de moi pendant la période de pandémie.»

Hans-Jörg Moning s'est donc penché sur la question du masque et a découvert des masques dans toutes les

cultures, à travers tous les âges. Masques de médecins, de sorciers, de comédiens, de carnaval, etc., l'histoire du déguisement masqué remonte à la nuit des temps.

«Puis je me suis posé une question toute bête: est-ce que le masque imposé par le covid, qui cache tout le bas du visage, permet tout de même de reconnaître les personnages célèbres?»

La réponse est incontestablement oui. Sous le masque, les célébrités restent des célébrités tandis que les anonymes ne peuvent pas donner le change et restent des anonymes. Pour en faire la démonstration, Hans-Jörg Moning s'est permis un jeu joyeusement anachronique, en affublant de notre masque contemporain des personnages du passé, d'Einstein à Marilyn Monroe, en passant par John Lennon. Ces icônes restent toutes reconnaissables. Et derrière un effet très actuel de pop art, elles nous interrogent tout de même sur ce fameux masque. Ces gens-là auraient-ils vraiment

accepté de porter un masque comme nous le faisons?

Un surréalisme assumé

Ce qui est également troublant dans ces portraits masqués, c'est le traitement du masque lui-même. A travers sa technique extrêmement précise, Hans-Jörg Moning décrit ce bout de papier ou de tissu avec un réalisme saisissant.

Il faut dire que depuis qu'il a décidé de se consacrer entièrement à la peinture, il a développé une technique très pointue, qui lui permet de pratiquer une peinture qui peut être qualifiée de surréaliste, bien loin des courants artistiques actuels.

«Quand j'étais enfant, j'ai toujours été fasciné par les toiles de Salvador Dali, par la maîtrise de l'art des peintres de la Renaissance italienne aussi, avant de m'intéresser aux autres grands artistes du XX^e siècle. Résultat, quand j'ai commencé à peindre en autodidacte, comme tous les jeunes artistes, j'ai singé beaucoup de peintres que j'admirais. Mais au bout de dix ans, j'ai détruit toute ma production, parce que je m'étais rendu compte qu'elle ne correspondait pas à qui j'étais. Je suis donc reparti de zéro et j'ai trouvé mon style, qui s'est avéré être dans

la veine du surréalisme. Je suis revenu à mon premier coup de foudre pour Dali en quelque sorte. Et comme je ne suis pas allé dans une école d'art, je suis resté à l'écart des tendances les plus contemporaines des arts plastiques.»

Hans-Jörg Moning se considère avant tout comme un artisan qui aime le travail bien fait. Il y a bien sûr la phase de conception de chaque tableau, qui se passe essentiellement dans la tête de l'artiste, qui n'a plus grand besoin de faire des croquis avant d'attaquer la toile. Mais ensuite, ce sont des semaines, voire des mois qu'il passe le pinceau à la main pour arriver à concrétiser dans les moindres détails l'idée qu'il avait au départ.

D'ailleurs l'infatigable créateur nous remercie déjà pour la visite avant de se remettre au travail devant son chevalet pour réaliser dans la lenteur et la concentration une des œuvres qui fera sans doute partie de l'une de ses prochaines expositions.

L'exposition Masques de Hans-Jörg Moning est à découvrir à l'espace d'art et de loisirs La Cave de Soyhières, du 6 au 27 juin, le vendredi de 18 à 20 heures et le samedi et le dimanche de 15 à 18 heures. | t/

SOMMAIRE

Le camion à ordures, c'est fini! A Péry, on passe aux Molok	5
Le meeting du CAC aura bien lieu Une centaine d'athlètes présents	11
Bel engouement pour la relance La monnaie CIDE se vend bien	15
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement!	21



Hans-Jörg Moning dans son atelier de Courtelary, comme toujours le pinceau à la main

Réclame

Pour le climat

Loi CO₂

13 juin 2021

Oui

www.pourleclimat.ch

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER

Appart. de 3½ pièces

haut standing 85m², refait à neuf.
Situation calme, toutes les commodités à proximité. Cuisine ouverte avec coin à manger, séjour, 2 chambres, 1 salle de douche, lave-linge et sèche-linge dans l'appartement.

Renseignements: 079 422 04 95

Personne solvable, très discrète, silencieuse, non fumeuse, sans animaux

Cherche à louer dans un village du Vallon de St-Imier

Un appartement indépendant au dernier étage d'une maison/ferme très calme, composée de 3 logements maximum. 70m² / 3 pièces environ. Environnement paisible.

Contact: 078 944 60 09

GRAND VIDE-GRENIER PÉRY (400m²)

Sam. 5 juin 10h - 17h
Dim. 6 juin 11h - 16h
à la rue du Monnet 3

Meubles, déco, vaisselle, vintage, Hi-Fi/photo/film, vinyles ... atelier et garage!

Nous nous réjouissons de votre visite, ... à vos masques!

Info: 078 743 38 83

Magasin de 2° main

rue Francillon 18
2610 Saint-Imier
079 129 44 25

8° Vide-grenier Brocante

5 juin 2021 - 2536 Plagne
9h à 15h - 30 exposants
Places de parc - Restauration

En vente à l'imprimerie

BAUX À LOYER



La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE

LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber
Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

bechtel-imprimerie.ch



Parti socialiste Erguël

Votations fédérales du 13 juin 2021

Pour un eau potable propre et une alimentation saine

OUI

Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse

OUI

Loi Covid 19

OUI

Loi sur le CO₂

OUI

Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

NON

Votation communale: Saint-Imier

Pour une eau propre de qualité

OUI

Parti socialiste Erguël



SAMAIDD

Service d'aide et de maintien à domicile

Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds

Tél. 079 439 28 95

www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Dépannage informatique à domicile

Jeune homme, informaticien en école supérieure, **résout vos problèmes informatiques: installation et configuration d'ordinateur, de télévision ou de téléphone portable.** Travaux administratifs sur internet.

Besoin d'aide? Je me déplace volontiers.

Contactez-moi au 079 522 22 82

ATTENTION UN ENFANT, ÇA SURPREND

SOYONS PRÊTS À RÉAGIR

Votre police bfu bpa bpi doublement-prudents.ch

Nous produisons tous genres d'imprimés.

Imprimerie **bechtel sa**

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtel-imprimerie.ch

Numéro national 0842 80 40 20



Pour vous - chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:

SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:

Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):

SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Votation du 13 juin 2021

Recommandations de vote du PLR Tramelan

Rénovation globale de l'Hôtel de Ville situé à la Grand-Rue 106

Crédit d'engagement de 2570 000 francs.

Oui au maintien de l'Hôtel de Ville à son emplacement actuel.

Non au projet présenté, car non accepté par la Commission des Bâtiments publics

Liberté de vote

Réfection de la rue des Prés (1 à 23)

Crédit d'engagement de 1955 000 francs

Oui à l'entretien des infrastructures

ESPACE DÉCOUVERTE ENERGIE
Mont-Soleil - Vallon de Saint-Imier - Mont-Crosin

PORTES OUVERTES À MONT-SOLEIL 5 ET 6 JUIN 2021 DE 10H À 16H
Animations pour petits et grands

VENEZ PASSER UNE JOURNÉE PASSIONNANTE ET PROFITEZ DE NOMBREUSES ACTIVITÉS GRATUITES:

- Visites guidées de l'observatoire, du centre visiteurs et des centrales solaire et éolienne
- Place du marché et restauration à l'emporter
- Démonstration de chiens de berger
- Balades en char attelé
- Atelier énergie pour enfants
- Animation musicale
- Découvertes technologiques

CONCOURS
Gagnez une montre Longines Conquest Classic Valeur CHF 2800.-

Partenaires: **BKW**, JURA TROIS-LACS DREI-SEEN-LAND JURA BERNESES TOURSME

FSG PÉRY-REUCHENETTE

Sortie dans les Alpes des 7 et 8 août

Une sortie ouverte à toutes et tous

Chers amies et amis,

Le brouillard de la pandémie disparaît gentiment, laissant place à des temps plus ensoleillés, alors profitons-en en participant à notre course annuelle dans les Alpes. Elle nous conduira une nouvelle fois dans l'Oberland bernois.

Le programme sera le suivant:

Départ de la gare de Reuchenette samedi à 9h en véhicules privés. Nous irons jusqu'à Grindelwald. De là, une télécabine nous conduira à Bort où nous prendrons le café. A pied, nous rejoindrons la Grosse Scheidegg après une marche sans difficulté et un effort identique à celui de notre sortie dans le Kiental l'année passée. Un pique-nique en chemin nous permettra d'admirer le panorama!

Nuit en dortoir ou en chambre au Berghotel Grosse Scheidegg et, le lendemain, nous ferons le tour du Schwarzhorn:

- par le nord pour les bons marcheurs en traversant le Blau Gletscherli (100 m dans la neige), le Håxeseeli et le Hagelseeli pour rejoindre le First (environ 6h, 850 m de montée et 600 m de descente);

- par le sud pour les promeneurs (après 1h40, café au First, puis excursion jusqu'au Bachalpsee pour le pique-nique, retour en 1h40, soit au total 3h20 et 300 m de montée).

La descente sur Grindelwald de toute l'équipe se fera en télécabine.

Equipement nécessaire: tout ce qu'il faut pour marcher en montagne, y compris protection contre la pluie et pique-nique pour samedi et dimanche midi.

Le prix comprend le transport (indemnité pour les chauffeurs), la nuitée, le souper et le déjeuner, ainsi que les trajets en télécabine.

- Nuitée en dortoir (10 personnes) 120 francs (avec demi-tarif = 100 francs)

- Nuitée en chambre 2 ou 4 personnes 130 francs (avec demi-tarif = 110 francs)

Inscription chez Manuel Evalet (079 395 48 65 / evaletmanuel@msn.com) avant le 12 juillet. Cette date est dictée par le fait que le Berghotel Grosse Scheidegg veut gérer son occupation au mieux. Le restaurateur nous demande par conséquent de confirmer le nombre exact 1 mois à l'avance. Merci de votre compréhension.

Lors de l'inscription, merci de préciser:

- nuitée en dortoir ou chambre (le nombre de chambres est limité, précisez si vous acceptez de dormir en dortoir s'il n'y a plus de place en chambre ou si vous renoncez);

- indiquez si vous avez un demi-tarif et/ou des allergies alimentaires.

Avec nos très cordiales salutations. | *le comité*

LA HEUTTE

Le relooking de voitures américaines, sa spécialité



Gabriel Baracco devant sa dernière passion, une Chrysler New Yorker

Gabriel Baracco n'a pas suivi à la lettre le métier de son père qui pratiquait avec brio la peinture industrielle sur machine dans l'entreprise familiale sise à La Heutte. Tout jeune déjà, son orientation n'était pas la peinture sur machine, mais la peinture sur voiture, ce qu'il fit et mit rapidement en pratique du fait de la baisse de travail dans la peinture industrielle. Après avoir fait le tour du sujet,

Gabriel Baracco constata très vite que le métier de peintre en carrosserie était son avenir, mais pas n'importe comment.

Il prit la décision en 2011 de mettre en pratique son souhait de remettre en valeur des véhicules anciens de provenances et de constructions américaines. Le garage Baracco sous l'enseigne *Old-timer* venait de prendre son envol.

«Je suis le plus heureux des hommes au contact de cette belle mécanique que sont les voitures américaines» dicit Gabriel Baracco.

Toutes les phases de travaux de tôlerie, de peinture et de mécanique se traitent dans son atelier. Pour la sellerie et les chromes, Gabriel Baracco s'est tourné vers les meilleurs spécialistes du moment pour cette catégorie de travaux. Dans son

atelier décoré aux couleurs country et plaquettes américaines, on peut y voir des voitures mythiques des années 50 en phase de rénovation comme la Chevrolet Fleetline assemblée dans les ateliers de la Générale Motors à Bienne, une Buick-Skylark de 1968 et son baby comme il la nomme, une Chrysler New Yorker (Town+Country) équipée d'un moteur V8 qu'il rénove avec passion. | *jl*

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Conteneurs semi-enterrés en service dès le 1^{er} juin

A partir du 1^{er} juin, les ordures ménagères seront éliminées dans les conteneurs semi-enterrés. Uniquement des sacs officiels Celtor peuvent être jetés dans ces derniers. Toute personne qui y déposera un sac non taxé ou tout autre déchet sera passible d'une amende.

La tournée des ordures ménagères ne se fera plus et les sacs officiels Celtor ne seront plus ramassés sur les points blancs. Les conteneurs privés de 250, 350 et 800 litres, même munis d'une vignette, ne seront plus vidés.

Les tournées *verte, papier, carton* et *encombrants* continueront comme auparavant. Un tout-ménage vous a été distribué ces derniers jours contenant toutes les informations essentielles à l'utilisation de ces nouvelles installations. Nous vous remercions de les lire attentivement, en particu-

lier les instructions concernant les encombrants. Si ces règles ne sont pas strictement respectées, les tournées risquent d'être purement et simplement supprimées!

Merci d'avance d'en prendre bonne note. | *cm*

Bureau de vote

En vue des prochaines votations populaires, le bureau de vote du 13 juin a été constitué comme suit:

Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8)

Présidente: Anne Grosjean; secrétaire: Sandrine Frutschi; membres: Stève Geiser, Stefan Zurbrügg, Anath Schmid, Beat Rawlyer.

L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. | *cm*

ORVIN

La maison Robert vous accueille



La maison Robert ouvrira ses portes au public le dimanche 6 juin de 10h à 17h. L'exposition Les Oiseaux vue et peinte par Léo-Paul et destinée aux écoles a été publiée sous forme imprimée dans des porte-folios. Plus tard, la collection a été complétée par son fils Paul-André Robert. La nouvelle exposition sera juxtaposée aux photos de Nicolas Stettler, jeune photographe nidowien qui fas-

cinera les visiteurs par les ressemblances. Pour les visiteurs, un parking près du terrain de football facilitera la venue au lieu-dit Le Chârlus à Orvin-Le Jorat. La participation pour cette ouverture sera de 7 francs par personne, 3 francs par enfant avec visite de la maison, de l'atelier et du jardin. Le site internet www.maisonrobert.ch vous donnera plus de compléments et informations. | *jl*

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



L'extinction de l'éclairage va se poursuivre à Romont

La Municipalité a mené en avril dernier un sondage auprès de la population afin de connaître son taux de satisfaction quant à l'extinction de l'éclairage nocturne dans les rues du village. Résultat: une large majorité des personnes ayant répondu au questionnaire ont exprimé leur désir de poursuivre l'expérience de manière définitive (78%). Par conséquent, le Conseil municipal a décidé de ne plus éclairer les rues entre 0h30 et 5h30.

Rappelons-le qu'outre le fait d'économiser de l'énergie, ce système permet surtout de préserver la faune et les espèces sauvages qui

souffrent extrêmement de la pollution lumineuse. Cette pollution provoque aussi des problèmes chez les humains, qui voient leurs cycles naturels de sommeil mis à mal.

Ainsi, les autorités remercient toutes les personnes qui ont pris la peine de donner leur avis sur la question. | *cm*

Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 13 juin prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit: présidence: Jean Marc Challandes; membres: Corinne Steffen, Laetitia Vifian Benoit, David Wahli, Mike Zanella. | *cm*

SOCIÉTÉ DE TIR DE CAMPAGNE ORVIN

Participez à la grande fête du tir

Nous invitons tous les tireuses et tireurs d'Orvin à prendre part à la plus grande fête de tir, soit le Tir fédéral en campagne, qui se déroule, pour le Bas-Vallon, au stand des Ecovots à Plagne le vendredi 28 mai de 18h à 19h30, le samedi 29 mai de 16h à 18h et le dimanche 30 mai de 9h30 à 11h30. C'est le moment de sortir votre fusil et de vous faire plaisir en vous rendant à Plagne. C'est un tir

gratuit et un beau moment de camaraderie. La société de tir de campagne Orvin recommande vivement ce tir! Vas-y! Prends ton pote avec toi! | *eb*

Délaï rédactionnel

MERCREDI 9H

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication

Logo / Graphisme Campagne publicitaire Multimédia
Site internet Création de stand www.clin-d-oeil.net

PLAGNE

Vide-grenier le 5 juin

Après le succès des années précédentes, les organisateurs vous invitent à venir au 8^e vide-grenier brocante de Plagne qui aura lieu le 5 juin de 9h à 15h. Il reste encore quelques places de 3 x 3 m à 25 francs. Place de parc à proximité, repas et boissons sur place. Inscription obligatoire sur www.auvieuxgrenier.ch ou au 032 358 15 30 ou 079 124 72 95. | *ma*

RÉFORMÉES

PAROISSES RÉFORMÉES DE L’ERGUËL

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÈBERT

Culte: dimanche 30 mai, 10 h, temple de Corgémont, culte avec Sainte Cène. Officiant : David Kneubühler. **Groupe de prière œcuménique:** chaque mercredi, 19 h 15 au temple de Corgémont. Un temps pour vivre dans le recueillement, dans l’esprit de Taizé.

Pasteur : David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse : Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse : E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08 corgecorte@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 30 mai, 10 h à Courtelary, vous pourrez y proposer des thématiques pour une série d’activités à l’automne.

Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l’église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc.

Etudiants et apprentis: espace de travail et révision les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h, possibilité de venir étudier à la salle de paroisse de Courtelary. Sur inscription auprès de Maëlle Bader, par message, mail ou appel, même à la dernière minute.

Visites: besoin ou envie d’une visite ? Prenez contact avec la pasteure.

Pasteure : Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président : Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 30 mai, culte au temple de La Ferrière à 10 h avec le pasteur Daniel Wettstein de Neuchâtel (desservant de notre paroisse durant l’absence de M. Médebielle) et notre organiste Myriam Lubin de la Chaux-de-Fonds.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l’Erguël sous www.referguel.ch.

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N’hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur : Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch
Pendant l’arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone : 079 229 34 84

Présidente : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat : laferriere@referguel.ch www.referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 30 mai, 10 h, à l’église du Pasquart, Bienne. Culte animé par l’équipe catéchétique en lieu et place des confirmations. Offrande en faveur du Fonds jurassien d’encouragement à la formation en Eglise.

Proposition d’intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la fête des enfants.

Catéchisme Cycle I: mercredi 2 juin, 14 h-16 h 30, salle de paroisse, Péry. Samedi 5 juin, fête des enfants à Péry.

Catéchisme 11H: vendredi 28 mai, rencontre réseau des jeunes.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 3 juin à Péry, Vauffelin, Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu’au 17 juin.

A votre disposition: pour un temps de discussion ou un échange de message, n’hésitez pas à contacter nos pasteurs : Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d’être présente et travers de son site internet www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lu : 13h-17h30, ve : 7h45-11h30) contact@paroisse-ronchatel.ch www.paroisse-ronchatel.ch

Services funèbres : permanence au 079 724 80 08

Location de salles : 032 485 11 85 Grain de sel, Orvin ; salle de la Cure, Orvin ; salle de paroisse, Péry

Visites : Daniel de Roche 079 337 50 76 Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 30 mai, 10 h, culte à la Ferrière.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l’Erguël : www.referguel.ch.

Ecoute et prière: à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N’hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur : Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch
Durant l’arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84.

Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat : renan@referguel.ch www.referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 30 mai, culte à 10 h à la collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin. Offrande: Inter’est.

Bible au vert, jeudi 3 juin, 19h: dans le jardin de la petite cure pour cette première rencontre, venez passer un bon moment autour du thème des jardins dans la Bible, animé par notre pasteur Macaire Gallopin. Apéritif à la fin de la rencontre. Inscriptions auprès de M. Gallopin 076 740 82 50 ou par mail macaire.gallopin@referguel.ch.

Coin-enfants à la collégiale: désormais disponible à la collégiale, pour les petits qui y accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: les travaux de mise en route du jardin communautaire ont bien avancé. Pour tout renseignement concernant la suite, s’adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Femmes protestantes: rencontres suspendues jusqu’à nouvel avis.

Après-midis récréatifs des aînés: suspendus jusqu’à nouvel avis.

Respiration: le mercredi de 12 h à 12 h 30, moments de rencontre et de méditation en compagnie de notre pasteur Macaire Gallopin à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: dans l’abside nord, il vous accueille durant les heures d’ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Brochures et bibles, à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: nous sommes toujours à disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 22 55 00 032 941 37 58 paroisse.st-imier@referguel.ch www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 30 mai, 10 h à Sombeval (sur inscription auprès du pasteur Riesen, 076 536 53 26 jusqu’au dimanche 9 h). Organiste: Reynold Laager. Collecte: EPER.

Catéchisme cycle I (3H-6H): 5^e rencontre ce vendredi 21 mai 17 h-18 h 15 à la cure. Infos: Annarosa Riesen, annarosa.riesen@sunrise.ch, 076 615 23 52.

Accompagnement du pasteur: vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, vous avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s’entretenir avec vous.

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

Secrétariat : Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur : Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 30 mai, 10 h à la collégiale de Saint-Imier. Officiant: Macaire Gallopin.

Pasteur : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse : Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 30 mai, 10 h, église, pasteur Th. Dominicé. Collecte: Pro-Cap. Taxi sur appel: prière de s’annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 076 586 12 16.

Formation des visiteuses et visiteurs: mardi 1^{er} juin, 19 h 30-21 h 45, salle de paroisse Tavannes (pour les personnes inscrites). Thème *Pardon... Pouvez-vous répéter ?*

Bureau du Conseil de paroisse: mercredi 2 juin, 17 h, maison de paroisse.

Célébration œcuménique aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Missions: le montant de la cible 2021 s’élève à 38 665 fr.; vos dons sont les bienvenus sur le CCP 25-8472-6 « Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan ».

Services funèbres : permanence au 0848 778 888 www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Secrétariat fermé: vendredi 28 mai. **Location de la cure:** dès le 31 mai les locations privées sont à nouveau autorisées, contactez Denise Grand, 079 657 23 08.

Soutien: la paroisse et la collaboration s’organisent pour offrir du soutien logistique et moral à vous toutes et tous et surtout à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Prière de suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d’aide, ou pour proposer votre aide : 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L’adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle : villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations : www.referguel.ch

Services funèbres : permanence au 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Dimanche de prières: dimanche 30 mai, rencontres à 9 h 30 et 10 h 30.

www.gfc.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04 www.eemvs.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 30 mai à 10 h, culte en présentiel, inscr. sur www.egli-semvmt.ch. Port du masque obligatoire, prog. pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

AntiZone: vendredi 28 mai à 19 h, pour les 12 ans et plus. Soirée de partage, de défis et de fun. Thème: *J’ai dit pardon et après!*

Célébration: dimanche 30 mai à 10 h. Merci de respecter les règles sanitaires et de vous inscrire auprès du pasteur (max. 50 personnes). Les visiteurs sont les bienvenus sans inscription. Possibilité aussi de le vivre par vidéoconférence et/ou de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.

Quartier libre: dimanche 30 mai de 14 h 30 à 16 h 30 au buffet de la gare de Saint-Imier, pour les enfants de 6 à 12 ans. 2 heures de jeux, de chants et de plaisir. QL est une activité d’animation et de prévention internationale.

Prière: lundi 31 mai à 20 h, un temps de prière en présentiel (limité à 10 personnes) et par vidéoconférence.

Service d’entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

L. et R. Normandin, 032 941 58 25 <http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67 www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 30 mai, 10 h, prédicateur Daniel Molla, aussi en ligne. Culte en présentiel possible, sans inscription, tout en respectant les directives sanitaires (masque, désinfection des mains, distanciation).

Club d’enfants: jeudi 3 juin, 12 h.

JAB junior: vendredi 4 juin, 19 h.

David Weber, pasteur djw.weber@gmail.com www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com 079 240 72 73 www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 30 mai, 10 h. **Message:** dimanche 30 mai, 11 h, message de Jean-Philippe Fréchette du Québec: *Nos faux raisonnements.*

Prière: mardi 1^{er} juin, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Prière et silence: mardi 1^{er} juin à 13 h 30 à la rue des Prés.

Gebetsstunde: mardi 1^{er} juin à 20 h à Jean Guy.

Passerelle: jeudi 3 juin à 18 h 30 à la rue des Prés, rencontre pour ados. Les rencontres et cultes en présentiel sont limités à 50 personnes.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 30 mai, 9 h 45, culte en présentiel (inscription demandée), diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), Speakids (enfants) et garderie.

Prière 29B12: lundi 31 mai, dès 19 h 30, nous prions pour vous.

Prière: mardi 1^{er} juin, 9 h.

KT: jeudi 3 juin, 18 h.

Cours de danse enfants (8 à 12 ans): jeudi 3 juin, 18 h.

Cours de danse jeunes (dès 13 ans): jeudi 3 juin, 19 h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37 tramelan.armeedusalut.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée : face à Albert Gobat 15

Conseil Pastoral : Hugues Jobin, 032 487 60 38. 032 487 32 17 eglisedufiguier@gmail.com www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L’ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 30 mai, 9 h 30 avec Coco Mbemba.

Soirée de prière: mardi 1^{er} juin, 20 h avec Etienne Grosrenaud. En présentiel ou en ligne selon les directives relatives à la pandémie.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40 www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D’ABEL

www.chaux-dabel.ch/agenda

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER rue du Vallon 28

Plus d’informations : jw.org (site officiel gratuit)

Délai paroisses

LUNDI SOIR

l’OFSP, 18 places, masque obligatoire.

Autres célébrations: se référer à l’Angelus ou consulter le site internet (www.upbienne-laneuveville.ch) également par téléphone au secrétariat de Bienne 032 329 56 01.

Archives de la communauté catholique: toujours à la recherche de documents: photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry, s’inscrire à: cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 29 mai pas de messe; dimanche 30 mai à 10 h à Tavannes; jeudi 3 juin à 9 h. Maximum 50 personnes par célébration.

Secrétariat : ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 29 mai, 18 h à Courtelary; dimanche 30 mai, 10 h à Saint-Imier; mardi 1^{er} juin, 9 h à Corgémont; jeudi 3 juin, 19 h à Saint-Imier.

Assemblée de paroisse: mardi 1^{er} juin, 20 h à Saint-Imier.



A Péry, dès lundi, les ordures ménagères doivent être glissées dans les conteneurs semi-enterrés

Les points blancs disparaissent avec effet immédiat: il n'y aura plus de collecte hebdomadaire des sacs officiels à Péry. Les habitants de La Heutte patienteront un peu encore.

Dans le village de Péry, l'entrée en fonction des conteneurs semi-enterrés marquera lundi un changement important dans les habitudes. Cette évolution importante survient pas moins de quatre ans après la commande du matériel ad hoc, auprès d'une entreprise régionale; c'est le temps qu'il aura fallu pour résoudre, et respectivement lever, les treize oppositions et réserves de droit suscitées par les demandes communales de permis de construire.

En fin d'année dernière, un feu vert préfectoral a permis de lancer les travaux d'installation aujourd'hui donc achevés à Péry.

Souplesse appréciable

Certes un peu plus contraignant, puis-que demandant à chacun d'apporter son sac officiel jusqu'à l'un des quatre sites (voir encadré ci-contre), le nouveau système apporte en revanche une souplesse optimale dans l'élimination des ordures ménagères; cette souplesse évite à chacun de devoir conserver ses déchets, parfois malodorants, durant une semaine complète.

Désormais, chaque habitant peut aller glisser son sac officiel au jour ouvrable qui lui convient.



Pour la partie Ouest du village, deux conteneurs sont disponibles à la rue du Perset (photo de gauche) et trois autres sur la place de la Gare



A ce sujet, la Municipalité rappelle que sont mis en vente également des sacs de 17 litres, particulièrement appréciés par les personnes qui souhaitent éliminer fréquemment leurs déchets et celles qui veulent éviter de porter un sac relativement lourd.

Les mêmes règles en vigueur

Comme l'étaient jusqu'ici les ramassages du jeudi, les conteneurs semi-enterrés sont destinés exclusivement aux ordures ménagères réunies dans des sacs officiels; il est formellement interdit d'y déverser quoi que ce soit d'autre.

Par ailleurs, si l'accès aux conteneurs est libre, les habitants doivent cependant respecter le règlement communal, en matière d'horaires d'utilisation. Les heures de dépôt sont les mêmes que celles de l'accès aux EcoPoint, à savoir du lundi au



Pour desservir les quartiers Est, trois conteneurs ont été installés devant l'administration municipale (photo de gauche) et un autre au bas de la rue des Maléchielles



vendredi de 7 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 7 h à 18 h.

En soirée, durant la nuit, les dimanches et autres jours fériés, il est formellement interdit de déposer des sacs dans un conteneur.

Comme pour toutes les prescriptions légales, les contre-

vants à ces règles s'exposeront à des amendes.

Soulignons enfin que les sacs doivent être déversés dans les conteneurs et non déposés au pied de ceux-ci. Lorsqu'un conteneur est plein, on prendra la peine d'utiliser le conteneur le plus proche disposant encore d'un volume libre.

Les quatre sites de Péry

Pour le village de Péry, neuf conteneurs semi-enterrés ont été installés au total, en quatre lieux distincts, à savoir:

- Rue du Perset, en face du numéro 7
- Place de la Gare, en face du numéro 9
- Au bas de la rue des Maléchielles
- Rue du Collège, devant l'administration municipale

Un papillon explicatif, avec un plan détaillé, a été distribué en tous ménages à Péry.

Précisons d'ores et déjà qu'à La Heutte, trois conteneurs du même type seront installés sur la place du Lion d'Or, actuellement en chantier. Si tout se passe bien, ils pourront être inaugurés à la fin septembre prochain et les habitants du village seront évidemment informés en temps voulu. | cm

aux ajustements potentiellement nécessaires.

Ces prochains mois, le nouveau système va vivre sa période initiale d'observation. Ainsi les services techniques contrôleront-ils à quelle vitesse les conteneurs semi-enterrés se remplissent et définiront, sur cette base, s'il est nécessaire, dans un lieu ou un autre, d'en augmenter le nombre dans un délai tout à fait raisonnable. A signaler qu'après la pose des conteneurs de La Heutte, nous en aurons encore trois pièces en réserve.

L'objectif idéal consiste évidemment à atteindre à court terme un remplissage optimal, sur les quatre sites, au moment où notre prestataire procède à la vidange. Economiquement et écologiquement, il est inopportun de déplacer le transporteur pour des conteneurs à demi remplis. | cm

Rénovation du collège: les locaux prennent forme



Dans une salle de classe, il a fallu démonter une partie du parquet existant, pour remédier aux défauts découverts sur la pourriture d'époque

Mardi matin s'est tenue une des régulières séances de chantier, dirigée par le responsable Pascal Loriol, et concernant évidemment la rénovation en cours de l'ancien collège de Péry.

Ce 25 mai, il a été constaté avec satisfaction que toutes les conduites sanitaires et électriques avaient été posées. Les surfaces carrelées étaient achevées elles aussi et donc flambant neuves, tandis que se poursuivaient les travaux de menuiserie et de peinture sur les parois, boiseries diverses et autres finitions. Les locaux scolaires et annexes prennent donc réellement forme, dont on peut déjà apprécier le confort et la luminosité.

L'ascenseur en lui-même, à savoir la pièce technique la plus complexe de ce chantier, était toujours en cours de fabrication.

A bout touchant

Pour la prochaine période de travail, à savoir la semaine en cours et les deux suivantes, le programme est varié, à

commencer par l'achèvement des travaux de peinture et de menuiserie. En parallèle, les spécialistes de la branche procéderont à l'installation des nouveaux appareils sanitaires et électriques.

Etape importante: le lundi 31 mai sera lancé le montage de la cage d'ascenseur. Une semaine plus tard, à savoir le 7 juin, on commencera à mettre en place cet appareil; le jour même se tiendra la prochaine séance de chantier, qui permettra un état de la situation à bout touchant.

Le déménagement débutera le 14 juin, et tout sera donc prêt pour accueillir les écoliers à la rentrée d'août 2021.

Surprise

Une surprise attendait les spécialistes dans la deuxième classe scolaire. Un défaut a en effet été constaté dans la pourriture inférieure, qui a nécessité de démonter une partie du parquet existant pour y remédier. Ce plancher est désormais réalisé dans les règles de l'art et de la sécurité. | cm

En assemblée dans un mois exactement

Ainsi qu'on peut le lire dans les pages de la Feuille Officielle d'avis, l'assemblée municipale dite des comptes est convoquée en présentiel, le lundi 28 juin prochain au Centre communal de Péry. Toutes les mesures sanitaires nécessaires seront mises en place pour éviter de causer un danger de contamination.

A l'ordre du jour figurent évidemment les comptes 2020 de la commune, qui vous seront préalablement présentés dans nos Avis officiels de la semaine prochaine. Les ayants droit se pencheront ensuite sur la mise à ciel ouvert du ruisseau de Châtel, pour laquelle doit être approuvé un crédit de 250 000 francs, mais qui sera financée totalement par l'entreprise Vigier SA.

L'assemblée décidera ensuite de l'achat éventuel, par la Commune, de l'immeuble qui abrite le commerce Volg, ceci pour un prix de 550 000 francs. Un crédit supplémentaire de 75 000 francs, pour les travaux de réfection et d'amélioration de la place du Lion d'Or, à La Heutte, sera ensuite soumis au Législatif. Avant de passer aux diverses informations émanant des autorités, l'assemblée statuera encore sur la nouvelle dépense périodique proposée pour la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire, à l'Ecole secondaire du Bas-Vallon.

Nous reviendrons en détail, ces prochaines semaines dans notre organe officiel, sur ces divers sujets. | cm

Compteurs d'eau: merci pour vos relevés

Les services techniques municipaux viennent de procéder à la distribution, dans les boîtes aux lettres de la commune, des cartes destinées au relevé des compteurs d'eau. Toutes les explications utiles figurent sur ladite carte; précisons cependant que le relevé doit être effectué si possible le 31 mai ou aux environs immédiats de cette date. Merci par avance.

Les habitants qui souhaitent éviter de devoir inscrire les nombres figurant sur leur compteur pourront effectuer une photo lisible de

ce dernier, et l'adresser par courriel à commune@perylaheutte.ch, en mentionnant évidemment leurs nom et adresse exacte. Avant de l'envoyer, on vérifiera que les chiffres sont facilement discernables sur le cliché.

Il est rappelé ici officiellement que les cartes, respectivement les photos, doivent être retournées à la Municipalité jusqu'au 15 juin prochain, dernier délai. Cette limite échue, la consommation des habitants concernés sera établie sur la base d'une estimation, avec majoration. | cm

Notre eau est très bonne

Le 3 mai dernier, Yanik Chavaillaz, responsable technique, et Romain Evalet, fontainier, ont procédé à un prélèvement d'eau potable, en divers endroits du réseau de distribution communal.

Or qu'elle provienne de la source de la Talvonne (où elle est filtrée et désinfectée par javellisation) ou de la nappe souterraine de La Heutte (avec désinfection aux rayons ultraviolets), l'eau distribuée dans la commune répond parfaitement aux normes légales en vigueur.

Les analyses officielles ont révélé en particulier que notre eau est bactériologiquement irréprochable.

Chimiquement, on mentionnera que le précieux liquide contient 4,5 milligrammes par litre de nitrate, alors que la valeur limite est fixée à 40 mg. Elle remplit tout aussi nettement les conditions en matière d'aluminium, puisqu'elle en contient 0,018 mg par litre, alors que la limite est établie à 0,2 mg.

En graduation française, l'eau de Péry-La Heutte est



mesurée à 21 degrés f; elle est donc considérée comme mi-dure.

En conclusion, on ne peut qu'inviter la population à boire sans modération l'eau du réseau, tout aussi saine, mais nettement moins chère et environnementalement beaucoup plus favorable que l'eau vendue en bouteille.

Les habitants qui souhaiteraient de plus amples informations, sur la qualité de l'eau potable délivrée sur notre réseau, les obtiendront auprès de l'administration municipale, au 032 485 01 50. | cm

Un chemin pédestre et non une piste de VTT

Depuis la partie est de la rue de Beausite, un chemin pédestre officiel, signalé par Berne Rando et constitué de marches d'escalier, mène les marcheurs jusqu'à la rue de la Bergerie située en contrebas. Or des conducteurs de vélo tout-terrain empruntent, semble-t-il, ce passage réservé aux piétons; ils y roulent de surcroît à une vitesse élevée, mettant en danger les autres usagers.

Plusieurs plaintes sont parvenues à ce sujet aux autorités municipales, lesquelles rappellent que ce cheminement est dessiné pour les piétons et non pour les deux-roues. Merci à tous de respecter à la fois la législation et la sécurité des autres. | cm

SONCEBOZ-SOMBEVAL

EcooSol, une coopérative pour le solaire, lance un financement participatif ouvert à tous

Une coopérative pour le développement d'installations solaires à l'échelle régionale

Promouvoir le développement d'installations photovoltaïques et la mobilité électrique à l'échelle régionale, c'est le but que veut atteindre la coopérative EcooSol en cours de fondation.

L'idée est née il y a plusieurs mois en marge d'un projet pour l'entreprise SONTX sise à Sonceboz-Sombeval. Un groupe d'une dizaine de personnes, emmené par Pierre Amstutz de Corgémont, travaille aussi bien à la mise en place de ce projet pilote, qu'à une réflexion plus large sur les aides nécessaires à la réalisation de tels projets. Financement, soutien technique ou aide à l'exploitation sont des éléments que la coopérative veut apporter à un entrepreneur, une commune ou une association qui y pense depuis longtemps, mais ne l'a pas encore réalisé. Une sorte de maillon manquant entre l'idée et le passage à l'acte.

La coopérative ne poursuit pas de but lucratif. Son mode de fonctionnement respecte les principes du développement durable et les standards environnementaux, organisationnels et sociaux.

Aujourd'hui, tout est presque prêt, en vue de l'assemblée générale constitutive prévue le 29 juin.

Un projet pilote de grande ampleur pour une entreprise phare

SONTX développe et produit des appareils pour mesurer la consommation d'énergie. Par ce projet, elle renforce la cohérence de sa démarche de soutien aux économies d'énergie en mettant en place 600 m² de panneaux solaires sur son toit. Avec une puissance de 140 kWc pour une production annuelle de 140 000 kWh, l'installation couvrira une part significative de la consommation électrique de l'entreprise. Le taux d'autoconsommation de plus de 85 %



laisse augurer lui d'une très bonne rentabilité de l'installation.

Plusieurs bornes de recharge pour voitures électriques installées sur le parking de l'entreprise permettront aux collaborateurs de recharger leur véhicule durant la journée avec de l'énergie produite sur place. Les bornes seront ouvertes au public et les coopérateurs d'EcooSol bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Le financement participatif, un bon placement ouvert à tous

La population, les entreprises, les associations ou communautés publiques, toutes sont invitées à soutenir le projet en acquérant une ou plusieurs parts de la coopérative.

Il s'agit d'un investissement. Les parts sont remboursables et leur prix s'élève à 1000 francs chacune. Elles sont rémunérées avec un intérêt annuel de 1,5 %.

Le budget de l'installation pilote Sontex est de

250 000 francs. D'autres projets que les initiateurs imaginent les plus divers suivront et permettront à la coopérative de déployer ses activités dans toute la région.

En plus d'un taux d'intérêt avantageux et d'un tarif préférentiel pour la recharge d'un véhicule électrique, le coopérateur bénéficie aussi du droit à participer par sa voix aux décisions de la coopérative dans le cadre de son assemblée générale.

Par son geste, le coopérateur soutient la production d'énergie renouvelable et le développement de compétences en la matière à l'échelle locale et régionale. Une opportunité gagnant – gagnant de participer concrètement au tournant énergétique.

Economie circulaire et ambitions régionales

Par son ambition à promouvoir et réaliser des installa-

tions photovoltaïques à large échelle dans le Jura bernois et ses environs proches, la coopérative EcooSol veut aussi permettre le développement de compétences accrues dans le domaine de la production d'énergie solaire à l'échelle locale.

Son mode de fonctionnement est transparent, elle favorise la collaboration avec les acteurs régionaux et souhaite ainsi voir le développement d'une économie circulaire, exploitant sans limites l'énergie solaire, une des plus prometteuses ressources en énergie renouvelable.

La coopérative s'est déjà approchée de plusieurs fondations, associations, communautés publiques ou bourgeoises dans la région. Ces dernières ont réservé un accueil favorable, voire enthousiaste à l'idée et envisagent sérieusement de lui apporter

leur soutien politique ou financier.

Les buts d'EcooSol s'inscrivent parfaitement dans les objectifs régionaux en matière d'autonomie énergétique et sa mission est d'être un des acteurs qui les réalisent.



Vous êtes intéressés? Venez vous informer le mercredi 9 juin à 18h30!

Vous avez une idée, un projet? Adressez-vous à nous!

Séance publique

Les initiateurs de la coopérative ont mis au point son agenda, à savoir:

- Mercredi 9 juin 18h30: séance d'information à l'attention de la population, salle de gymnastique de Sonceboz-Sombeval
- Mardi 29 juin 17h30: assemblée générale constitutive de la coopérative EcooSol, salle de gymnastique de Sonceboz-Sombeval
- Automne 2021: lancement des travaux de l'installation Sontex
- Printemps 2022: mise en service de l'installation Sontex

| fr

Renseignements

Pierre Amstutz,
pamstutz@bluewin.ch,
079 874 77 08

François Roquier,
francois.roquier@bluewin.ch,
079 474 43 86

PÉRY UPC BIENNE-LA NEUVEVILLE

Messe et anniversaires d'ordination presbytérale



20 et 10 ans de Sacerdoce pour Patrick Werth et François-Xavier Gindrat, photo: jcl

Les abbés Patrick Werth et François-Xavier Gindrat, de l'Unité pastorale Bienne – La Neuveville, ont consacré l'église Sainte-Marie de Bienne les messes du dimanche 23 mai, jour de la Pentecôte. Lors de cette occasion, ils ont tous deux

fait mention de leur anniversaire d'ordination sacerdotale: 20 ans pour l'abbé Patrick et 10 pour l'abbé François-Xavier. Les paroissiens présents de l'Unité pastorale Bienne – La Neuveville les ont remerciés et félicités par des applaudissements nourris. | jcl

LETTRE DE LECTEUR

Opposition collective à l'échange d'antenne sur une installation de téléphonie mobile à Rondchâtel, Péry

Suite au dépôt d'une opposition cosignée par 143 habitants de Péry-La Heutte en décembre 2020, voici quelques informations sur la procédure en cours.

Récemment, la Préfecture nous a contactés pour savoir si nous maintenons notre opposition suite à une prise de position de l'opérateur. Au cours de ces derniers mois, divers événements se sont produits qui ont une influence sur la présente procédure.

Le Tribunal administratif du canton de Zurich a jugé le 15 janvier 2021 qu'une exposition trop élevée au rayonnement des antennes adaptatives ne peut être exclue (notamment au chiffre 4.5) et a renvoyé la procédure à l'instance inférieure. (VB.2020.00544)

L'Office fédéral de l'environnement OFEV a publié une édition spéciale de la newsletter BERENIS (newsletter du groupe consultatif d'experts du gouvernement fédéral) le 21 janvier 2021. La conclusion est révélatrice: le rayonnement de la téléphonie mobile peut modifier l'équilibre oxydatif chez l'homme, même à faible dose. Il faut s'attendre à des effets néfastes sur la santé en raison du stress oxydatif, en particulier

chez les personnes sensibles.

Le 23 février 2021, l'Office fédéral de l'environnement OFEV a publié la recommandation d'exécution concernant les antennes adaptatives – apparemment suite à la forte pression des opérateurs de téléphonie mobile. Elle contient notamment la recommandation d'autoriser une puissance d'émission jusqu'à dix fois supérieure à celle autorisée, mais prescrit également un meilleur système de contrôle. Son contenu est diamétralement opposé aux conclusions de BERENIS. Et elle contient une réglementation transitoire qui a déjà été jugée irrecevable par le Tribunal administratif du canton de Berne en janvier.

Plusieurs recourants ont déposé des recours auprès du Tribunal fédéral contre des décisions de tribunaux administratifs en rapport avec les antennes adaptatives.

En conclusion

Pour des raisons d'économie de procédure, il est indiqué que la commune suive l'exemple du Tribunal administratif du canton de Berne et de la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne qui ont suspendu ou sont en train

de suspendre les recours en cours contre les installations de téléphonie mobile 5G dans l'attente d'une décision du Tribunal fédéral.

L'antenne pour laquelle est prévue une mise à niveau à la norme 5G est située directement à côté de l'autoroute. Selon la fiche de données spécifique au site, l'intensité de champ électrique sur l'autoroute directement à côté de l'antenne s'élève à une valeur de 34.4 V/m. C'est un multiple de la valeur où les premiers effets du rayonnement sur les ondes cérébrales sont déjà observables. La mise à niveau vers le standard 5G prévue génère un grand danger pour les automobilistes, les piétons, les vélos et tous les usagers du transport qui passent à proximité de l'antenne dans la zone de danger considérable indiquée sur le plan de situation ainsi que pour les animaux qui pâtissent à proximité de cette zone. Le principe de précaution serait bafoué si l'installation était autorisée.

De plus, les antennes adaptatives ne peuvent ni être mesurées ni contrôlées. Elles peuvent dépasser massivement les valeurs limites. Ainsi, le Tribunal administratif de Zurich

a jugé le 15 janvier 2021 et a prouvé que ni les mesures de réception ni le système Assurance-Qualité actuel ne permettent de garantir le respect des valeurs limites. Tant que les nouveaux systèmes de contrôle des antennes adaptatives ne sont pas en place et qu'ils n'ont pas subi le processus de certification et d'audit, l'exécution ne peut pas être mise en pratique. Suite à ces éléments, nous pensons que:

- la demande de permis de construire est à rejeter;
- la procédure d'autorisation est à suspendre jusqu'à ce que le Tribunal fédéral ait pris une décision en matière de la 5G;
- la procédure d'autorisation est à suspendre jusqu'à ce qu'un système d'assurance de qualité et une procédure de mesure appropriée pour les antennes adaptatives soient établis.

| thérèse huissoud, péry

Sur demande auprès de la soussignée, le dossier d'opposition pourra être mis à disposition

Réclame

	Carrosserie MONT-SOLEIL SARL Eric Pierre Carrosserie - Peinture - Réparation toutes marques Voiture de remplacement - Pare-brise	2610 Saint-Hmier Tél 032 941 49 41 Natel 079 549 65 75 E-mail: pierre.e@bluewin.ch
	Carrosserie SUISSE	



Les deux éoliennes du Jeanbrenin soumises à l'assemblée municipale

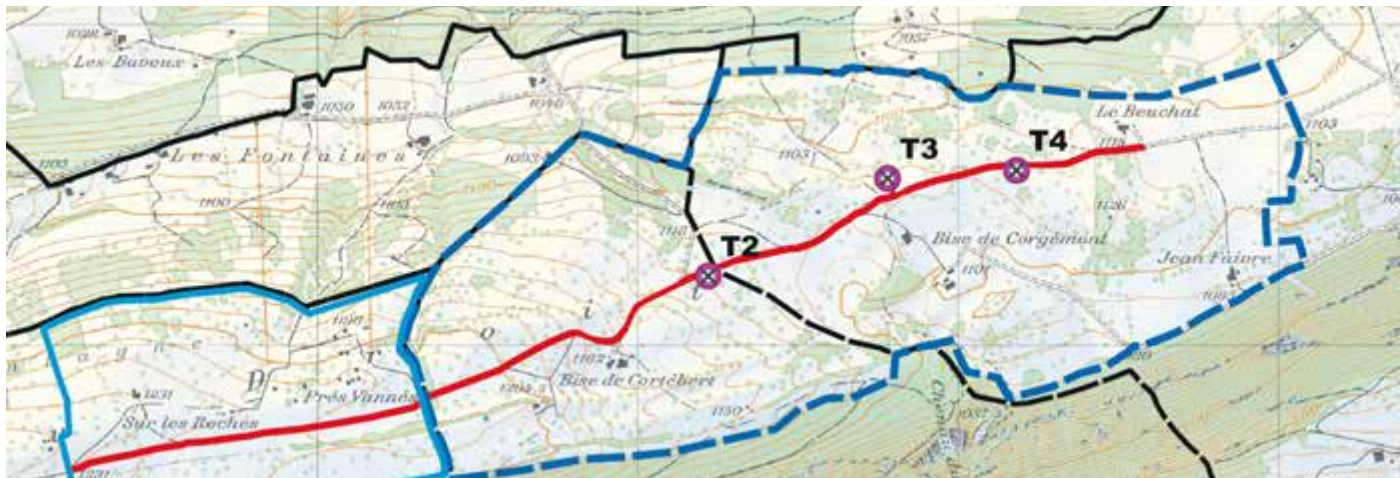
Les organisations de protection de l'environnement et les autorités politiques fédérales et cantonales unanimes sur la conformité du projet

L'assemblée municipale du 21 juin devra se prononcer sur le plan de quartier valant permis de construire, relatif aux deux éoliennes prévues au lieu-dit Bise de Corgémont. Le soutien du Conseil municipal est pleinement acquis à ce projet qui n'a soulevé aucune opposition, de la part des organisations nationales reconnues de protection de l'environnement.

Un projet intercommunal

Les Communes municipales de Courtelary, Cortébert et Corgémont, avec les Communes bourgeoises de Cortébert et Corgémont, la société BKW, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), les propriétaires et les personnes directement concernées, ont collaboré pour développer le projet de trois éoliennes de 150 mètres de hauteur maximale, intitulé *Parc éolien de Jeanbrenin*; une des machines se dressera sur le territoire de Cortébert, les deux autres sur celui de Corgémont.

L'accès principal au parc éolien de Jeanbrenin est prévu par le territoire communal de Courtelary, qui est inclus dans le plan de quartier existant du Parc éolien Mont-Crosin – Mont-Soleil – Montagne du Droit.



Deux éoliennes sont prévues sur le territoire de notre commune, désignées ici par les appellations T3 et T4. L'hélice T2 est située sur le territoire de Cortébert

Renouvelable, local, durable

L'énergie électrique produite par ces trois éoliennes de 3300 kW chacune est estimée à 15 millions de kWh par an et sera injectée dans le réseau électrique local au Jeanbrenin. Cette énergie correspond à la consommation électrique de 3300 ménages, soit davantage que les deux villages réunis de Cortébert et Corgémont.

Ce projet représente donc une belle contribution de notre région à un mix énergétique renouvelable, local et durable.

Les diverses analyses, l'étude d'impact sur l'environnement, les examens et prises

de position des instances fédérales et cantonales, confirment ensemble la faisabilité du projet, en concluant qu'il respecte toutes les lois, ordonnances et normes en vigueur.

Canton et Confédération favorables au projet

Durant la période de dépôt public, du 5 mars au 8 avril dernier, sept personnes ont consulté les dossiers déposés dans les trois administrations communales. Aucune association nationale reconnue de protection de l'environnement, du paysage et/ou de la nature n'a fait opposition. Une seule opposition collective a été

déposée; elle émane d'une association sise hors canton et fondamentalement opposée à l'éolien en Suisse. Sur 47 signataires, deux ont déjà retiré leur soutien; deux signatures seulement proviennent d'habitants situés à l'intérieur du périmètre du projet éolien.

Les représentants des signataires ayant renoncé à participer à la séance de conciliation proposée par la Municipalité, leur opposition collective est donc maintenue.

Sans fondement

Le Conseil municipal estime que les griefs formulés dans l'opposition ne sont pas fon-

dés et ne remettent pas en question les conclusions des services cantonaux. Dès lors, le plan de quartier peut être soumis à l'assemblée municipale pour adoption, avec une opposition collective non levée. L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) traitera cette opposition et approuvera ensuite le plan de quartier.

Au vu de ce qui précède, le Conseil municipal unanime recommande aux ayants droit d'adopter le plan de quartier *Parc éolien de Jeanbrenin* pour deux éoliennes au lieu-dit La Bise de Corgémont. | cm

Moins cher et pourtant amélioré

Rénovation achevée de l'école des Prés-de-Cortébert

Les autorités présenteront pour information, à l'assemblée municipale du 21 juin prochain, l'arrêté de compte concernant la récente rénovation du bâtiment abritant l'école des Prés-de-Cortébert.

Les travaux ont coûté 373 857 francs exactement, alors qu'un crédit de 385 000 francs avait été voté par les Législatifs des com-

munes membres (Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont, Sonceboz-Sombeval, Orvin, Diesse et Nods). On a donc enregistré une amélioration de quelque 11 000 francs, alors même que divers travaux non prévus ont pu être réalisés, en particulier l'amélioration des infrastructures d'alimentation électrique, le remplacement des stores ou encore la récupération

des eaux pluviales.

Cette amélioration est due à des factures moins onéreuses que prévu pour divers postes: la réfection des façades et l'isolation, la location des échafaudages, la remise en état du toit, les divers travaux de ferblanterie, ainsi que la peinture intérieure. Les fenêtres, portes, volets et système de fermeture ont en

revanche coûté un peu plus cher, la réfection des sols se révélant par ailleurs nettement plus complexe qu'on ne pouvait l'imaginer.

Quoiqu'il en soit, l'immeuble est aujourd'hui dans un excellent état et répond aux normes modernes d'économie d'énergie, après un lifting profond qui a donc parfaitement respecté le budget prévu. | cm

Attribution

Le Conseil municipal a procédé tout récemment à une attribution, concernant le chantier de rénovation du bâtiment administratif. L'entreprise locale ABS Bichsel peinture-plâtrerie Sàrl a été mandatée pour réaliser l'enduit extérieur de l'immeuble. Celui-ci sera refait dans la teinte d'origine.

On ajoutera que le chantier avance sans heurt ni problème, dans le respect du calendrier préétabli. | cm

CORGÉMONT

Une nouvelle directrice chez les Ecureuils



Anne Perrin, Sophie Marti et Joëlle Grünig

Après plus de douze années de collaboration, Anne Perrin, directrice de la maison de l'enfance les Ecureuils à Corgémont, a souhaité réorienter sa carrière professionnelle. Son départ a été annoncé pour la fin du mois de mai.

En conséquence c'est Joëlle Grünig employée à la maison de l'enfance depuis une dizaine d'années qui reprendra la direction de l'institution. La vice-direction sera occupée par Sophie Marti, employée à la maison de l'enfance depuis sept ans.

La maison de l'enfance remercie madame Perrin pour son professionnalisme et l'excellent travail accompli durant ces douze dernières années.

Nous leur souhaitons à toutes les trois beaucoup de succès dans leur défi professionnel. | sb

LETTRE DE LECTEUR

Vents favorables pour le projet éolien de Jeanbrenin

Prochainement, les citoyennes et les citoyens de Corgémont et de Cortébert pourront se prononcer concernant l'implantation de trois éoliennes à Jeanbrenin. Le projet n'a pas suscité d'opposition de la part de Pro Natura, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage ainsi que ASPO Birdlife.

Trop souvent, le débat concernant l'implantation d'éoliennes revêt un aspect très émotionnel dans notre pays. Les préjugés sont tenaces, l'information est biaisée pour ne pas dire fautive. Afin de permettre à chacune et chacun de décider en toute connaissance de cause, il me paraît utile d'apporter quelques précisions.

Approvisionnement

Si nous voulons réussir la transition énergétique, nous devons favoriser le développement des énergies renouvelables et lutter pour éviter le gaspillage. L'hydroélectrique, le photovoltaïque (PV), l'éolien et la biomasse constituent un mix énergétique incon-

tourable. Chacune de ces sources d'énergie constitue un maillon essentiel à notre chaîne d'approvisionnement.

Il est réjouissant de constater que notre Commune est relativement bien positionnée en ce qui concerne le PV: 4,8% (CH 4,3%). Dans le domaine de l'utilisation de la biomasse, deux installations de chauffage à distance (CAD) sont en voie de réalisation. Deux petites centrales hydroélectriques sont en fonction et elles couvrent une partie des besoins en courant d'une grande entreprise locale. Les privés installant des panneaux PV sur le toit de leur maison sont de plus en plus nombreux. Un long chemin reste cependant à faire pour ne plus dépendre des cheiks d'Arabie!

Le courant d'hiver

Les trois éoliennes du Jeanbrenin viendront indirectement compléter nos sources d'approvisionnement en électricité. Elles fourniront le courant d'hiver dont nous avons urgemment besoin pour réussir le tournant éner-

Loi CO₂: allez voter!

Le Conseil municipal a examiné les tenants et aboutissants de la loi sur le CO₂, qui est soumise en votation fédérale le 13 juin prochain. L'exécutif estime utile de partager quelques informations et réflexions qui concernent les chances et les risques de cette loi pour une commune comme Cortébert.

Au plan strictement financier, la charge supplémentaire pour le chauffage des bâtiments communaux encore équipés de brûleurs à mazout pour un certain temps serait de l'ordre de 4000 francs par année avec la fourchette maximum de la taxe prévue. S'y ajoutent les surcoûts sur le diesel pour les véhicules communaux. A terme, il est probable qu'une alternative de chauffage – par exemple à bois – sera mise en place, mais cela nécessitera plusieurs années et un investissement assez conséquent.

Pour la population du village, la loi aura des conséquences très diverses. Les propriétaires et locataires bénéficiant d'un chauffage sans mazout et/ou les personnes pouvant ou devant se passer de voiture à moteur thermique seront peu ou pas impactés par les surcoûts et pourront même être bénéficiaires avec les rétrocessions via la caisse maladie. En revanche, les personnes n'ayant pas les moyens d'investir dans un changement de système de chauffage au mazout, ou étant contraintes d'utiliser une voiture à moteur thermique (ou un tracteur pour les agriculteurs) seront contraintes de supporter des surcoûts plus ou moins importants, les locataires étant soumis aux décisions de leur propriétaire. En ce qui concerne la taxe sur les billets d'avion, le Conseil municipal estime qu'il s'agit d'une dépense librement consentie, pratiquement personne n'étant obligé de prendre un avion.

C'est dans le contexte décrit ci-dessus que la population de Cortébert doit choisir d'accepter ou refuser la loi sur le CO₂. La réduction des émissions de gaz à effet de serre est une nécessité pour préserver un monde stable à l'avenir. Quel que soit son avis, chacun(e) est invité(e) à voter pour exprimer si les moyens proposés sont les bons ou pas, étant précisé que les membres du Conseil municipal sont partagés et ne donnent pas de mot d'ordre. | cm



Carte Vallon

Soutiens NOS restaurants...
Soutiens NOTRE jeunesse...
Soutiens NOTRE région...

1 repas payé = 1 repas offert
Dans les 29 restaurants partenaires ci-dessous
(1 plat par restaurant, hors entrées et desserts à la carte)

Avec la Carte Vallon Gourmet, on est **TOUS ENSEMBLE** et on est **TOUS GAGNANTS!**

Le Team Vallon, c'est quoi exactement ?

Le Team Vallon est né à l'été 2019, regroupant les juniors du FC Sonvilier, FC Saint-Imier, FC Courtelary et FC La Suze 07. Le travail pour créer ce groupement junior a été initié courant 2017. En 2018, nous présentions le projet en séance interclubs. En travaillant ensemble depuis 2019, nous pouvons avoir le même but commun, à savoir mettre les juniors au centre des intérêts. Nous avons actuellement plus de 300 juniors dans nos clubs et avec le Team Vallon nous pouvons les faire progresser chacun à leur niveau.

Bien entendu, un projet comme le Team Vallon prend du temps à mettre en place et à se faire connaître auprès de la population, mais aussi des parents et des juniors. Si toi aussi tu as envie de faire partie d'une structure d'avenir pour le football dans notre vallon, en tant que joueur, entraîneur, assistant ou dirigeant, contacte-nous sur info@teamvallon.ch, car tous ensemble nous sommes plus forts!



Les 29 restaurants partenaires de la Carte Vallon

Centre de vacances La Cibourg
La Cibourges
Clermont 157 | 2616 Renan | 032 968 39 37
www.centrelacibourg.ch

Restaurant Le Cheval Blanc
Place Ami-Girard 5 | 2616 Renan | 032 963 15 90

La Gentiane
MÉTAIRIE - RESTAURANT
Michèle Kiener
2616 Renan, 032 963 14 96

REST AU RAZZ
LOUËGE & BAR
Rue du Pont 36 | 2610 Saint-Imier
032 941 71 02 | 079 596 90 42
www.au-d.ch

Restaurant-Pizzeria
Da Vinci
Place du Marché 3
2610 St-Imier
032.940.72.92

Restaurant Pizzeria Du Nord
Pisanello Cosimo | 032 941 22 69
Rue de Temple 6 | 2610 Saint-Imier

Restaurant
Erguël
Restauration italienne
Rue Dr Schwab 11 | 032 940 10 00
CH - 2610 St-Imier | www.erguel.ch
restaurant.erguel@bluewin.ch

Le Carioca
Restaurant
Rue Sans-Souci 3 | 2610 St-Imier
le-carioca@bluewin.ch
032 536 09 83

MANIÈRE
Take away
Fraicheur, qualité et fait maison
Rue Baptiste-Savoie 35 · 2610 Saint-Imier
032 534 86 58 · maalettogether@gmail.com

RESTAURANT PIZZERIA
LES PONTINS
Tous les jours: 10h - 22h
Lundi fermé
Les Pontins 35 | 2610 Les Pontins
Tél.: 032 940 19 11
Natef: 078 323 84 64

imprimerie
bechtel sa
Partenaire Imprimeur
de la Carte Vallon Gourmet

Métairie
des Planes
Famille Emery
T 032 940 15 76
www.mettairie-des-planes.ch

Châlet
Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant
Mont-Crosin 65 | 2610 Mont-Crosin
032 944 15 64 | info@chalet-montcrosin.ch
www.chalet-montcrosin.ch

RESTAURANT-PIZZERIA
LE FÉDÉRAL
Rue Principale 30 | 2613 Villeret | 032 941 72 16

« CAFÉ L'ANNEXE »
la
Vieille Route 3 | 2612 Cormoret | 076 606 06 31

Gourmet

Un prix de **100 francs**, mais une valeur inestimable

Les avantages de ta Carte Vallon Gourmet

A l'achat d'une Carte Vallon Gourmet d'une valeur de 100 francs :

- 1) Tu soutiens directement NOS 300 juniors du regroupement de Péry à Renan ainsi que les clubs!
- 2) En allant manger au restaurant, tu relances l'économie et la gastronomie de NOTRE région!
- 3) Dès ton 4^e repas, TU économises de l'argent à chaque fois que tu vas manger accompagné!
(1 fois par restaurant, jusqu'au 30 juin 2022. Voir conditions sur teamvallon.ch.)



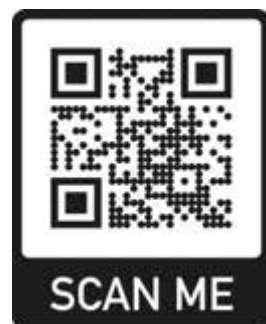
Attention: nombre de cartes limité!
... Alors commande-la sans tarder!

Comment acheter ta Carte Vallon Gourmet

- 1) Rendez-vous sur teamvallon.ch pour remplir le formulaire de commande et payer ta ou tes cartes (commande jusqu'à 4 cartes nominatives). Tu peux aussi scanner le QR Code pour y accéder directement.
- 2) Nous contacter à l'adresse gourmet@teamvallon.ch ou au 079 725 43 43 pour une commande à payer et retirer dans nos cantines.



Informations complètes et Conditions Générales de la Carte Vallon Gourmet sur teamvallon.ch



Métairie
de Meuringue
Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 - 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Restaurant de la Clef
Chez Dani et Mimi
GRAND-RUE 57
2608 COURTELARY
TEL. 032 943 12 02
FAX 032 943 11 35
Fermé le dimanche

Métairie du Milieu
metairie.du.milieu@gmail.com
032 943 10 34
Famille
Nicolas et Christelle Krähenbühl
2608 Montagne-Courtelary
Ouvert toute l'année du jeudi au dimanche

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel
2607 Cortébert | 032 489 19 53
bois-raiguel@hotmail.com

La Cuisinière
Famille Christelle & Denis Lécho-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert
Tél. 032 489 19 24 / restaurant@lacuisiniere.ch

Chez Didou
Pizzeria Bar Fondue
Stade de la Courtine 3 | 2606 Corgémont
078 913 23 17

Restaurant de l'Etoile
route de Chaumin 1
2606 Corgémont
032 489 33 72

Auberge Métairie de Gléresse
Les Prés-d'Orvin | 2606 Corgémont
032 489 19 55

Métairie Bise de Corgémont
Chez Isa
2606 Corgémont
Tél. 032 489 31 41
Fermé mardi et mercredi

Restaurant - Confiserie - Pâtisserie CAFÉ DE LA CLEF
Rue de la Gare 64
2605 Sonceboz-Sombeval
032 489 13 26
<https://cafedelaclef.jimdosite.com>
Facebook: Restaurant café de la Clef

Hôtel du C e r f
Restaurant J-M. Soldati
rue du Collège 4
ch - 2605 Sonceboz
032 488 33 22
032 488 33 21 fax
www.cerf-sonceboz.ch

Restaurant du Pierre-Pertuis
Pierre-Pertuis 10
2605 Sonceboz
032 489 25 09

Son'Keb
Rue de la Gare 9 • 2605 Sonceboz
032 487 55 55

Restaurant La Croix Fédérale
Route de Sonceboz 4
2604 La Heutte
071 310 02 86
info@fedelaheutte.ch
res@fedelaheutte.ch

Café du Jura Restaurant
Rue de l'Eglise 3 • 2603 Péry
032 536 52 82

Vos commerces locaux d'Erguël *de Renan à Courtelary*

Case postale 33 | 2610 Saint-Imier | contact@le-cide.ch | www.le-cide.ch



L'Annexe se réjouit de vous accueillir à Cormoret

Après des mois de repas proposés à l'emporter, Laura Risse et son équipe n'ont qu'une hâte: recevoir leurs clients à l'intérieur du tout nouveau café.

Pour ouvrir un établissement le 1^{er} janvier 2021, en pleine crise sanitaire, il fallait une sacrée dose de courage. Pourtant, Laura Risse n'a pas hésité une seconde à relever ce défi lorsque l'occasion s'est présentée:

«Ce café à Cormoret, c'est un rêve. Ce n'était pas la période idéale pour le concrétiser, mais nous avons su trouver des solutions pour nous faire connaître et partir à la rencontre de la population.»

Parmi elles, une très belle offre de menus de la semaine en take-away. Les habitants de la région ont été rapidement séduits par les saveurs gourmandes, les produits locaux et les prix abordables pratiqués par L'Annexe.

De plus, dès que la météo le permet, la terrasse accueille de nombreux clients. «On ne s'attendait pas à un tel engouement, confie la gérante de 28 ans. Ça nous a tellement motivés!»



L'Annexe se réjouit toutefois de pouvoir enfin ouvrir son espace intérieur le 31 mai. Pâtisseries maison, nombreuses spécialités de thés et de cafés, menus du jour et autres offres apéritives pourront désormais être dégustés sur place, dans un lieu accueillant, baigné de lumière et décoré avec soin.

Fourmillant d'idées, Laura Risse prévoit de mettre sur pied plusieurs événements thématiques dès que les restrictions sanitaires le permettront. De quoi passer de beaux moments conviviaux à Cormoret, placés sous le signe de la gourmandise et de la découverte.

Café L'Annexe
Vieille-Route 3
2612 Cormoret
076 606 06 31



cafe.annexe
www.annexe-cafe.ch

dm ATTACK
LOISIR mode SPORT
ST-IMIER 032 941 28 70

10% à 70%
toute l'année
sur la marchandise
en stock



20%
avec la nouvelle action
Monnaie CIDE
Objectif 1 million

cdmpro@bluewin.ch

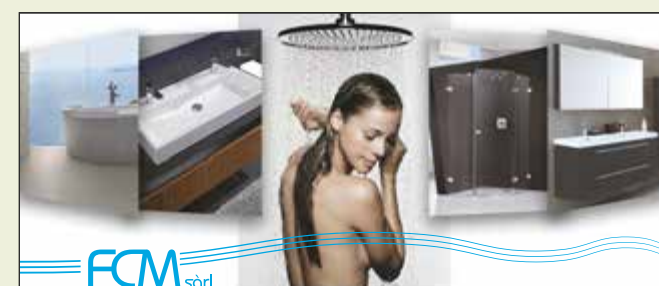
Facebook: Cdm Sports, Mode, Loisirs

TLmatik
Services

Télécommunication | Informatique | Sécurité

www.tlms.ch | info@tlms.ch | +41 32 941 11 30

Le partenaire idéal pour toutes vos installations de télécommunications, de réseaux informatiques et de sécurité.



FCM Sàrl

Rénovation ou construction plus qu'accessible!

Nous sommes votre fournisseur idéal!

Carrelage défiant toute concurrence.

Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Votre chez-soi se trouve chez nous!

Visitez notre
exposition permanente
ouverte du lundi
au vendredi!

www.fcmsarl.ch

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16

GARAGE GERSTER

info@garagegerster.ch - 032 942 84 20

Vente multimarques avec **rabais sans concurrence**:

➔ <https://garagegerster.auto-dealer.ch>

Entretien et réparation toutes marques
avec conservation de la garantie



CLUB D'ATHLÉTISME COURTELARY

Meeting oui, mais sous certaines conditions

Annulé en 2020, le meeting du CAC reprend ses droits demain, même s'il ne sera plus tout à fait le même. Aucun spectateur ne sera autorisé dans l'enceinte des compétitions, mais les athlètes ont répondu présents.



Meeting de Courtelary 2019, photo: © Damien Carnal

Après une année de pause forcée, le club peut de nouveau ouvrir ses portes aux athlètes de la région. Le meeting de Courtelary aura bien lieu demain, mais sous certaines conditions. Aucun spectateur ne sera autorisé dans l'enceinte de la compétition, masques et distance de sécurité seront obligatoires en dehors des épreuves et il n'y aura pas la possibilité de se restaurer sur place. De plus, les athlètes nés dès 2001 ne pourront pas participer. Ces mesures données par Swisathletics sont, certes, strictes, mais elles nous permettent d'assurer la sécurité de tous ainsi que la réouverture progressive des compétitions. Il est primordial de respecter certaines contraintes pour tendre, par la suite, à une liberté plus grande.

Heureusement, ce ne sont pas ces nouvelles mesures qui ont freiné les athlètes puisque, demain, pas moins d'une centaine de coureurs et lanceurs s'affronteront sur le stade.

Une super participation qui nous conforte dans le choix d'organiser ce meeting malgré le travail supplémentaire engendré par le Covid. Donner la possibilité de faire du sport ainsi qu'ouvrir nos portes à la camaraderie et à la compétition ont toujours fait partie de nos valeurs de club et encore plus cette année puisque nous fêtons nos 50 ans.

Alors malgré les masques et les distances, nous avons hâte d'entendre résonner le collège de Courtelary au bruit de la compétition!

Encore un tout grand merci à nos bénévoles sans qui, une telle organisation ne serait pas possible.

|rb

Pour toutes autres informations, pour le plan de protection Covid ou encore les horaires des compétitions, veuillez vous rendre sur le site cacourtelary.ch ou nous écrire par mail à info@cacourtelary.ch

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Des soutiens financiers enfin libérables

Le budget communal ayant été libéré par décision préfectorale, le Conseil municipal a pu enfin activer ses décisions sur diverses demandes de soutien mises en stand-by depuis le début de l'année.

Ainsi a-t-il versé cent francs à l'association suisse d'entraide avec les personnes en situation de handicap, procacp. Le même montant a été offert à la fondation Digger, active dans le déminage humanitaire.

Pour le Ski-Club Courtelary, qui fête cette année son 75^e anniversaire, l'Exécutif a consenti un soutien de 500 francs.

La Municipalité a aidé, à raison de 500 francs également, les animations organisées et offertes gratuitement à la population, en fin de semaine dernière par la Roulotte des mots, dans le cadre

de la Fête de la nature organisée sous l'égide du Toit des Saltimbanques.

A l'association Sauvetage Faons Jura bernois, qui propose un service gratuit de recherche par caméra thermique et souhaite s'équiper d'un troisième drone ad hoc, le Conseil municipal a accordé un soutien de 250 francs.

Le 26 juin prochain, sous réserve de conditions météorologiques favorables, une Journée culturelle urbaine freestyle sera organisée à Courtelary par Art Terre Connexion; dans ce cadre, le street artiste Soy réalisera une nouvelle fresque sur le garage sis au nord du collège et qui sert de local de stockage au Club athlétique. Le Conseil municipal a accordé à cette action un soutien de 200 francs. |cm

Mandats pour le préau

Mardi dernier, le Conseil municipal a attribué le mandat concernant tous les travaux de génie civil, dans le cadre du projet d'aménagement et de sécurisation de l'espace extérieur autour du collège. Pour un total de 336 000 francs, inclus au crédit global accepté en assemblée municipale l'année dernière, le regroupement

Marti Arc Jura effectuera ce travail dès les beaux jours, sous réserve évidemment de l'obtention du permis de construire et d'éventuels ajustements du projet y relatifs.

La procédure d'attribution a été menée par le bureau d'ingénieurs-conseils ATB, dont les autorités ont approuvé et officialisé la proposition. |cm

Délégations

Benjamin Rindlisbacher, maire, représentera la Municipalité à l'assemblée générale du CIDE (Commerce indépendant d'Erguël), le 2 juin à Mont-Crosin.

A l'assemblée générale du Parc régional Chasseral, notre localité sera représentée par Félix Lutz, délégué de quatre communes du Vallon.

Théo Brand représentera l'Exécutif à l'assemblée générale extraordinaire du Centre

de culture et de loisirs (CCL), le 8 juin à Saint-Imier.

Le 12 juin, Benjamin Rindlisbacher apportera les salutations des autorités à la manifestation régionale qu'organiseront le Synode d'arrondissement dans notre localité.

Roberto Previtali prendra part, le 16 juin, à l'assemblée des délégués du Syndicat pour l'épuration des eaux usées du Bas-Vallon (SEBV). |cm

Merci pour tout et belle retraite !

Aujourd'hui vendredi, Domenico Paladino effectue son ultime journée de travail le long des rues et dans les bâtiments de la Commune. Engagé le 11 novembre 2016, il aura œuvré durant près de cinq ans au sein de l'équipe technique municipale et jouira d'une retraite méritée, officiellement dès lundi.

Cet employé extrêmement apprécié, non seulement pour la parfaite qualité de son travail, mais également pour son sourire et son indéfectible bonne humeur, aura marqué le poste et la localité de son empreinte. C'est en effet à lui que l'on doit l'embellissement revitalisé du village, par l'installation d'aménagements floraux très appréciés et la décoration de saison du Centre communal. Une belle initiative, que ses collègues et son successeur ne manqueront pas de faire perdurer.

Voyages en vue

Durant son mandat au service de la collectivité, le jeune retraité a particulièrement apprécié la liberté et l'indépendance du poste, ainsi que la diversité du travail. Et de souligner qu'il a vécu aux services techniques de très beaux



Domenico Paladino vit aujourd'hui même sa dernière journée de travail

moments, avec des collègues qu'il a eu grand plaisir à côtoyer.

La liberté et l'indépendance, Domenico Paladino en profitera désormais avec son épouse, en voyageant dès que possible grâce au camping-car qu'ils viennent d'acquérir.

Tout en le remerciant pour sa précieuse collaboration et sa

chaleur humaine, les autorités et le personnel de Courtelary adressent à leur collègue sortant leurs vœux chaleureux de retraite très agréable.

Succession assurée

On se souvient que la Municipalité a engagé l'an dernier le successeur de Domenico Pala-

dino, en la personne de Christian Feller; ce dernier a ainsi pu profiter d'un hiver de formation avec son prédécesseur, tout en lui permettant de solder enfin son solde de vacances. Monsieur Feller s'est très bien intégré à une jeune équipe technique aussi motivée qu'appréciée par la population. |cm

Les travaux ont démarré dans le secteur du Tombet

Merci de redoubler de prudence sur les routes communales

On a pu le constater, les machines sont entrées en fonction, sur le chantier qui procède à l'assainissement de la rue du Tombet. Dans cette optique, le Conseil municipal a effectué la semaine dernière deux attributions de travaux.

A la marbrerie Kaiser SA, de Delémont, il a confié la rénovation des trois fontaines de cette rue, laquelle sera menée par un tailleur de pierre pour un montant total d'environ 38 000 francs.

A la Société des forces électriques de La Goule ont été

attribuées les diverses tâches liées à l'assainissement des huit luminaires bordant la même rue, pour un prix dévisé à quelque 17 000 francs.

Ces deux attributions entrent parfaitement dans le cadre financier des travaux budgétés.

Attention, danger!

La Municipalité saisit cette occasion de rappeler à tous les usagers que la plus grande prudence est de mise dans tout le quartier touché par ce

chantier, et en particulier sur le tracé de contournement. Le passage du trafic étant dévié par La Planchette, que doivent notamment emprunter les bambins qui se rendent à l'école enfantine, il convient de rouler dans ce secteur à une vitesse très raisonnable.

Chacun, conducteur, usager de deux-roues ou piéton, est par avance remercié de respecter la signalisation provisoire mise en place et de veiller tant que se peut à la sécurité des autres usagers. |cm

Démarchage malvenu

Le Conseil municipal a refusé la demande de la société Corris SA, qui sollicitait une autorisation d'itinérance, afin de faire campagne sur la rue, pour des dons au bénéfice de diverses organisations à but non lucratif. S'il comprend parfaitement le besoin de fonds exprimé par les associations citées et la pertinence des causes défendues, le Conseil municipal n'est pourtant pas disposé à autoriser un démarchage persistant et relativement insistant, le long de la Grand-Rue et devant les commerces locaux. |cm

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary



GL Import est votre Garage et Carrosserie, ayant l'objectif de proposer et de conseiller les clients privés et professionnels sur les meilleures solutions de la branche automobile.



GL Import travaille en étroite collaboration avec les principaux importateurs de Suisse afin de garantir un excellent rapport qualité-prix et la distribution de toutes les marques du marché.

GL Import, c'est une équipe formée, en mesure de vous offrir un travail de qualité avec une disponibilité de premier plan.

Votre mobilité est assurée chez GL Import! Véhicule de remplacement et assurance de mobilité font partie de nos standards lors des réparations et entretiens. Il est important de noter que chaque prestation est garantie.

GL Import est un acteur proche de l'innovation, puisque les nouvelles technologies, électriques et hybrides y sont vendues et réparées!

Le véhicule d'occasion n'est pas en reste, il est vendu et entretenu au même titre qu'un véhicule neuf!

GL Import offre les meilleures solutions de financement pour toutes prestations (full leasing, flotte entreprise, leasing neuf et occasion, financement, crédit de réparation).



GL Import, c'est aussi une station de carburant de marque premium Shell, une piste de lavage à rouleau anti-rayures ainsi que deux pistes de lavage à jet modernes et écologiques.

GL Import, c'est tout simplement le partenaire idéal pour vos besoins véhiculistiques et industriels!

GL Import SA Rue Baptiste-Savoie 16, Saint-Imier, Tél. 032 843 00 00, www.glimport.ch

essilor
AVA

2.00D
-2.17D
2.25D

AVA
AN ESSILOR INNOVATION

OFFREZ À VOS YEUX
LA PRÉCISION
QU'ILS MÉRITENT

JOBIN OPTIQUE
visiblement plus proche

Rue Francillon 28 • 2610 Saint-Imier Tél. 032 941 23 43 www.jobinoptique.ch

David Schwab
Menuiserie | Rénovations
079 765 78 19

Frasses 1, 2612 Cormoret

atelier du corps

Thérapies complémentaires

MÉLANIE KERNEN Soins thérapeutiques Réflexothérapie 079 347 86 50	LUCIENNE CRAMATTE Kinésiologie Reiki 079 476 46 70
--	---

Place du Marché 1, 2610 St-Imier

Messieurs, l'article qui suit est pour vous

J'ai le plaisir de vous annoncer le retour du «rasage à l'ancienne». Après une pause de plusieurs années et quelques investissements, je suis heureuse de pouvoir vous proposer à nouveau un service de barbier. Que votre barbe soit courte ou longue, que vous souhaitez en redéfinir les contours ou tout simplement la raser entièrement, je suis à même de combler vos désirs.

Pour l'entretien de vos barbes, je travaille avec les produits de la marque Morgan's, et pour le rasage, j'utilise un savon à base d'huiles essentielles qui est



confectionné artisanalement. L'avantage de celui-ci est qu'il est très hydratant et donne un meilleur maintien de la peau. Le rasoir a une meilleure glisse lors de son passage. De plus, ce produit est entièrement naturel.



Grand-Rue 14
2616 Renan BE
032 963 13 35

Pour rappel, un rasage dit «à l'ancienne» se déroule de la façon suivante:

- En 1^{er}, j'applique une compresse chaude sur la barbe.
- En 2^e, j'applique une huile pour aider à ramollir le poil.
- En 3^e, je savonne avec un blaireau. Celui-ci est fait de poils naturels de blaireau.
- En 4^e, le premier rasage se fait dans le sens du poil.
- Ensuite je savonne la barbe une 2^e fois puis le rasage se fait à contre-sens du poil.
- Et pour terminer, j'applique à nouveau une compresse chaude puis un aftershave pour hydrater la peau.

Prendre du temps pour soi n'est plus réservé aux seules femmes. Vous aussi, Messieurs, prenez du temps pour vous.

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous ou des informations complémentaires, je me ferai un plaisir d'y répondre.

CIDE

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Du jazz, de la soul et de la pop, c'est jeudreLIVE



Née en Suisse, Giulia Dabalà a vécu toute son enfance en Birmanie où elle s'éveille à la musique et au chant. En 2015, à 17 ans, elle commence la composition de son premier album, *Voices*, témoin de sa volonté d'illustrer la richesse de la voix et ses multiples usages. Giulia Dabalà est lauréate en 2020 du concours Demo-

tape Clinic dans la catégorie pop et du prix principal *Demo of the Year* avec son titre *War Drums*, prix récompensant la relève pop suisse organisé par m4music.

CCL Saint-Imier
Jeudi 3 juin
Portes: 19h 30
Concerts: 20h
Prix unique: 10 francs

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS

Grand succès pour le terrain de unihockey éphémère



La Municipalité de Sonvillier, avec le soutien de Swiss Unihockey, a mis à disposition gratuitement pendant un mois un terrain provisoire de Street Floorball, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

2021 est l'année de cette nouvelle activité sportive: le *Street Floorball*, terme international pour désigner une nouvelle forme d'unihockey. Nouvelle, car cette dernière peut se jouer en extérieur, alors que

jusqu'à présent il s'agissait d'un sport de salle.

Cette installation mobile a été créée en vue des Championnats du monde masculins de Unihockey 2022, qui se dérouleront à Zurich et à Win-

terthur. Elle a été mise généreusement à disposition par la ligue de Swiss Unihockey, qui s'est fixé comme objectif de faire connaître cette discipline. Aucune connaissance spéciale n'était requise, le seul but étant de s'amuser!

Malgré un temps maussade, beaucoup de jeunes, des élèves des écoles, des membres de clubs d'unihockey, de foot, de hockey ont pu s'initier par le biais de cette installation à cette nouvelle activité sportive. L'intérêt a été vif!

La Commune de Sonvillier ainsi que les bénéficiaires tiennent à remercier la ligue Swiss Unihockey ainsi que le Unihockey Club de Tramelan pour le montage et démontage du terrain.

Encore un grand merci! | cm

ESPACE NOIR SAINT-IMIER

Apéro discussion à thème

La coopérative Espace Noir a lancé un projet visant à offrir un espace d'échange et de discussion sous forme de cafés rencontre. Le thème proposé pour la première rencontre du 3 juin est: *l'autogestion, c'est quoi?*

Dans le cadre de leur formation en travail social, deux étudiants réalisant leur formation pratique à Espace noir ont mis en place un projet *café rencontre*. Afin de compléter leur offre, ils souhaitent mettre en place un apéro de discussion à thème dans le but de créer un espace d'échange et de débat. Différentes observations effectuées durant leur stage légitiment la création d'un tel projet. En effet, Espace Noir souhaite ouvrir ses portes à de nouveaux publics et répondre à certaines idées reçues sur le fonctionnement et l'histoire du lieu. Les étudiants souhaitent utiliser les ressources d'Espace Noir pour créer un apéro discussion permettant de faire connaître la coopérative différemment.

La première rencontre aura lieu le 3 juin à 19h avec le lancement d'un apéro discussion sur le thème: *l'autogestion, c'est quoi?* Celui-ci aura lieu dans le bâtiment d'Espace Noir à Saint-Imier et sera animé par les étudiants. Notre souhait est de permettre l'échange entre des membres du collectif d'Espace Noir et le public extérieur à travers une rencontre conviviale. Les participants (tous âges confondus) seront donc amenés à se rencontrer, échanger et débattre.

En raison des règles sanitaires actuelles, la participation à ces rencontres demande une inscription soit par mail ou par téléphone. | espace noir

032 941 35 35, info@espacenoir.ch

CLIENTIS FANZONE

Généreux sponsors

Nous vous l'annonçons ici même il y a quelques semaines: la pandémie Covid-19 a eu raison de la Clientis Fanzone sur la Place du Marché, à Saint-Imier. Malgré l'annulation de l'événement, 13 sponsors ont renoncé au remboursement d'une partie au moins de leur contribution.

Les matchs de football de la phase finale de l'Euro 2020 ne seront donc pas retransmis sur écran géant sur la Place du Marché. Malgré l'absence de toute visibilité, et pour cause, 13 entreprises, établissements publics ou autres collectivités n'ont pas réclamé le remboursement intégral de leur paiement.

Il s'agit des entités suivantes: ATB SA, boucherie René Pellet, centre de vacances La Cibourg, commune de Renan, fiduciaire Pellegrini, Gilomen carrelage, Groupe E, Guenat SA, imprimerie Bechtel, ISP agencements, métairie de la

Gentiane, MBR Architecture SA et Services techniques Saint-Imier.

Le comité de la Clientis Fanzone remercie chaleureusement ces 13 donateurs. Cela représente un montant total de 3000 francs. Avant déduction des frais de boucllement, il reste un solde de près de 900 francs. Ce montant sera conservé pour une éventuelle édition en 2024, à l'occasion de la phase finale de l'Euro en Allemagne. Si, par contre, l'opération ne devait pas être reconduite, cette somme sera versée aux sociétés inscrites cette année pour l'animation des soirées. | bégé

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Construction de la route de Mont-Soleil en 1921

Le 25 avril 1921, l'assemblée communale vote la construction de la route Saint-Imier-Mont-Soleil. Début juin, le Conseil municipal signe la convention avec l'entreprise Cuttat & Colomb de Bienne et le chantier démarre le 13 juin. Il permet de donner du travail aux chômeurs.

© Mémoires d'Ici, Fonds Willy Ernst

PARTI SOCIALISTE ERGUËL

Votations du 13 juin

Le soleil s'est décidé à rayonner sur le stand que le Parti socialiste Erguël a organisé samedi dernier, pour les votations du 13 juin prochain. Les gens ont pu ainsi s'informer et discuter dans une ambiance calme et détendue. Pauline Schneider et Arthur Gasser, agriculteurs bio du valon étaient aussi présents afin d'échanger avec les passants.

Le Parti socialiste Erguël formule les recommandations de vote suivantes:

Votations fédérales

Oui à la loi CO₂. Notre planète se dérègle et les comportements humains sont malheureusement étroitement liés à ces nouveaux soucis climatiques. Cette loi est nécessaire, car elle propose une combinaison de mesures pour réduire nos émissions de CO₂ d'au moins 50% d'ici 2030. En protégeant le climat, cette loi favorise la création d'emplois porteurs d'avenir.

Oui à la loi Covid. La loi Covid-19 permet de prendre des mesures sanitaires et de soutenir financièrement les milliers de personnes touchées par la crise. En cas de refus, ces personnes se verraient brutalement privées d'une aide finan-



cière capitale. C'est l'un de nos combats depuis le début de la pandémie, continuons à traverser la crise ensemble.

Oui à l'initiative pour une eau potable propre et une alimentation saine. Plusieurs études montrent que la qualité de l'eau sur le plateau suisse n'est pas bonne. 2000 tonnes des 300 pesticides autorisés en Suisse utilisées dans nos champs et jardins se mélangent et restent dans nos sols et dans l'eau. Actuellement, les analyses prouvent que l'eau potable contient trop de produits toxiques. Les gens tombent malades quand ils boivent de l'eau polluée. Qui n'a pas envie de boire de l'eau propre?

Oui à l'initiative pour une

Suisse libre de pesticides de synthèse. Ces produits toxiques sont néfastes pour toutes les personnes qui les manipulent et également pour nous, les consommateurs. Notre santé est primordiale, les pesticides polluent l'eau, les sols, se retrouvent dans notre nourriture et sont également dangereux pour certains animaux et pour les plantes. L'agriculture aura 10 ans pour s'adapter. Plus nous attendons, plus les conséquences seront brutales.

Non à la loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT). Ces nouvelles mesures sont inutiles et menacent le respect des droits humains. Tous les citoyens peuvent être considérés comme des terroristes sans

preuve, sur la simple base de soupçons. Le droit actuel est suffisant.

Votation communale de Saint-Imier

Oui au remplacement de la conduite d'eau potable de la source de la Raisetette à Saint-Imier. Le remplacement de la conduite existante permet de garantir la sécurité d'approvisionnement en eau potable. Le risque de contamination de l'eau en dépend, et ce remplacement bénéficie encore de subvention. Le conseil municipal affirme «... aucune augmentation du prix de l'eau ne sera par conséquent nécessaire.» Nous recommandons de suivre le message du conseil de ville. | pse

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

Ortho Schlup, pour retrouver le plaisir d'une marche confortable

Pour des supports, chaussures orthopédiques adaptées à chaque pied ou fabriquées sur mesure de A à Z: cap sur Villeret, chez Ortho Schlup!

Un grand-père cordonnier, un père bottier orthopédiste: Corinne Schlup a le métier dans le sang. Maître bottière orthopédiste, elle reçoit à Villeret des patients adressés par les médecins et pour qui elle fabrique des supports ou des chaussures orthopédiques adaptées précisément à chaque pied souffrant, voire des chaussures sur mesure réalisées par ses soins de A à Z. Qu'ils soient déformés par un accident, fragilisés par une surcharge, du diabète, une fatigue excessive ou une opération chirurgicale, les pieds à problèmes trouvent avec elle la solution pour retrouver une marche la plus agréable possible.

A Villeret, Corinne Schlup conseille sa patientèle, prend les mesures nécessaires au moyen d'un scanner, délivre le matériel et effectue les nécessaires retouches. La production, elle la mène dans son atelier de Longeau.

Afin de servir au mieux ses clients et de conserver de grandes plages pour la production, elle reçoit exclusivement sur rendez-vous.

A condition d'être adressé par un médecin, les prestations de cette spécialiste sont prises en charge par les assurances complémentaires, l'AI ou la Suva.

J.-R. Fiechter 2, 2613 Villeret
032 941 70 69
079 787 87 47
c.schlup@orthoschlup.ch
www.orthoschlup.ch



BUREAUTIQUE
EVRO photocopies SA
40 ans 2610 ST-IMIER www.evro.ch
LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

brother at your side
brother at your side PREMIUM PARTNER

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel : info@evro.ch

OUVERT

MT
Madeleine Traiteur

Horaires du magasin
Mardi-Vendredi 9h-12h30 | 15h-18h
Samedi 9h-12h

Livraison à domicile

TOF Sports

La meilleure adresse pour tous les sportifs

Chaussures UYN à -20%
Et recevez pour votre achat un masque UYN gratuit jusqu'au 30 juin

Pour faire venir le soleil nous proposons -20% sur les maillots de bain jusqu'au 31 juillet

Et n'oubliez pas d'aller chercher votre monnaie CIDE à la Clientis ou dans votre commune et recevez 20% sur le montant demandé!

Francillon 11, Saint-Imier, 032 941 39 07

Imprimerie Bechtel SA, à Courtelary

Le spécialiste des grandes (et petites) nouvelles

Un mariage en vue? Une naissance à fêter? Un bel anniversaire? Du papier à lettres de qualité et original? Une brochure inoubliable? Des sets de table percuteurs? Des factures et bulletins de versement personnalisés? Des papillons (flyers) soignés? Des affiches attractives? Des cartes de visite inimitables? Un publipostage (mailing) efficace?

Privés ou entreprises, commerces ou industries, clubs ou sociétés, l'Imprimerie Bechtel SA vous fournira tout, absolument tout le matériel imprimé souhaité, en couleurs ou en noir/blanc!

Grande nouvelle ou petite commande, avec ou sans mise en page, rainage, découpe, numérotation, perforation, pliage, brochage, reliure, tout est possible et réalisé avec un soin particulier, selon les méthodes traditionnelles ou les dernières technologies numériques.

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch



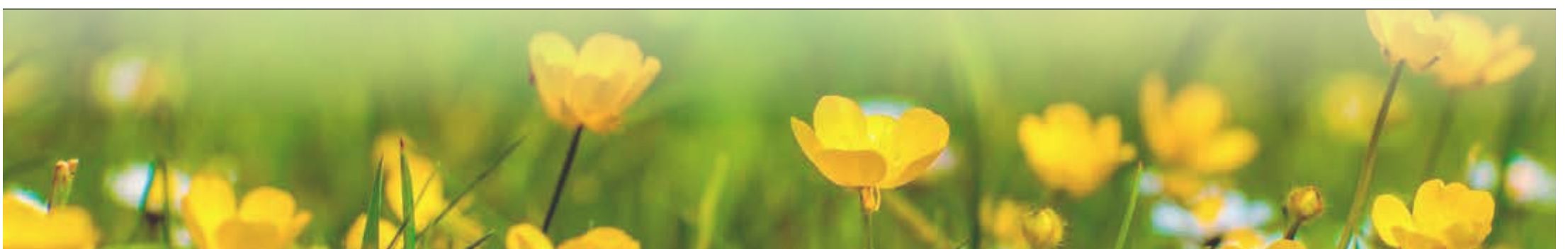
imprimerie
bechtel sa



Le meilleur vecteur publicitaire de l'ancien district de Courtelary? La Feuille d'Avis du District de Courtelary, incontestablement! Distribuée en tous-ménages dans les localités de l'ancien district de Courtelary, cette publication hebdomadaire est confectionnée à l'Imprimerie Bechtel SA. En pénétrant chaque semaine dans près de 12 000 ménages et

autres adresses, elle permet aux acteurs du commerce erguélien de taper en plein dans le mille!

Les sociétés sportives diverses, faut-il le rappeler, ont toujours leurs entrées assurées dans les colonnes de la Feuille d'Avis, où elles sont certaines de toucher tous leurs membres, amis et supporters!

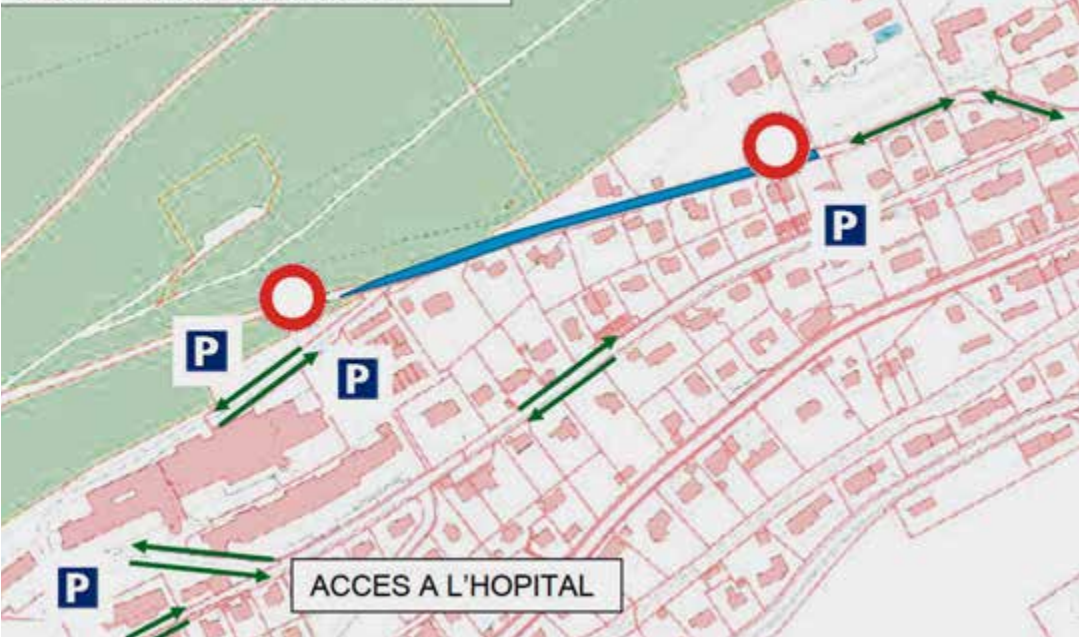




Chantier de la route de Mont-Soleil : pose du tapis définitif le samedi 29 mai

La rénovation des réseaux souterrains, des trottoirs et de la chaussée de la route de Mont-Soleil entre dans sa phase finale. Le secteur sera fermé cette fin de semaine.

Vendredi 28 mai depuis 06 :00



matin, afin de laisser le temps au goudron de refroidir. Cette dernière étape marquera la fin du chantier.

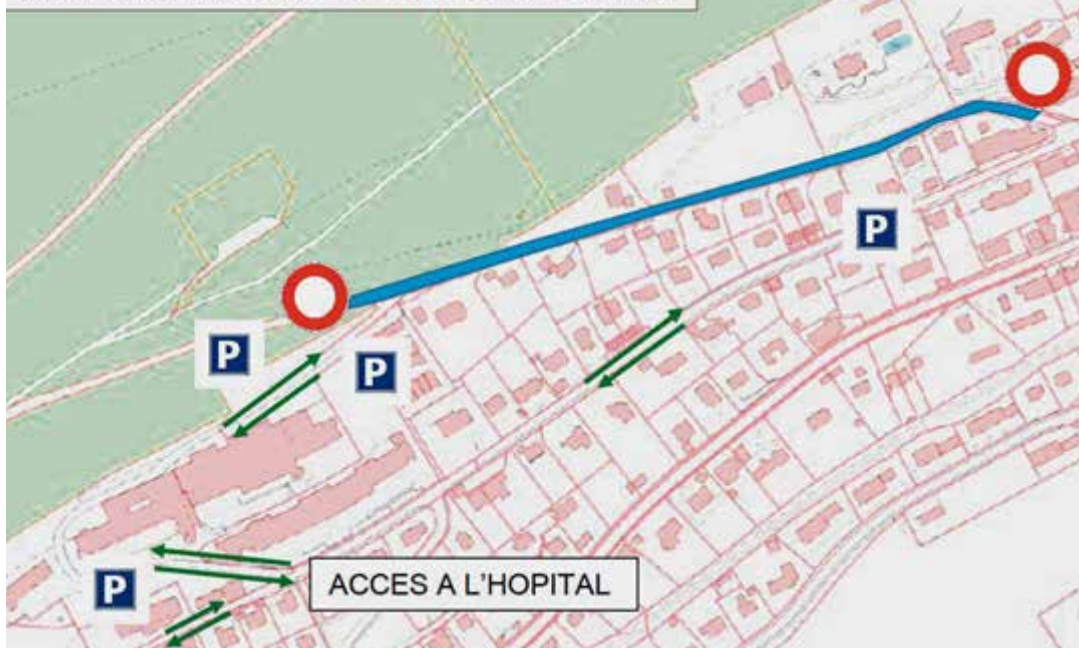
Ce programme signifie également que l'accès à l'Hôpital du Jura bernois se fera par la rue de la Fourchaux de vendredi 28 mai à 6h au dimanche à 8h. Un itinéraire de déviation sera mis en place.

Un autre itinéraire de déviation sera mis en place pour les habitants de Mont-Soleil. Ceux-ci devront rejoindre le Vallon par la carrière de Sonvilier.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter la signalisation spéciale qui sera mise en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension et de leur patience.

| cm

Vendredi 28 mai 18 :00 – Dimanche 30 mai 08 :00



Ainsi, la portion amont de la route de Mont-Soleil sera fermée à toute circulation ce vendredi 28 mai dès 6 heures du matin. Les riverains pourront parquer leurs voitures le long de la rue de la Fourchaux et accéder à pied à leur domicile en empruntant les trottoirs.

Les habitants du secteur aval de la route de Mont-Soleil auront accès à leur propriété depuis la Fourchaux, en double sens.

Si la météo le permet, la pose du tapis définitif sera réalisée sur tout ce secteur le samedi 29 mai, du carrefour de l'hôpital jusqu'à la rue de la Fourchaux. Cela nécessitera la fermeture de la totalité de la route de Mont-Soleil depuis ce vendredi 28 mai à 18 heures pour le collage de la route jusqu'au dimanche 30 mai à 8 heures du

Ouverture de la piscine demain

La piscine en plein air de Saint-Imier accueillera ses premiers baigneurs ce samedi 29 mai. A l'exception du port du masque rendu obligatoire en différents lieux, les mesures de sécurité liées à la pandémie de coronavirus seront quasi identiques à celles mises en place en 2020.

Ainsi, les visiteurs devront porter le masque dans les zones d'accueil et les endroits fermés, les sanitaires notamment, ainsi que pour tout contact avec le personnel du site. Comme l'an passé, les recommandations émises à ce jour par les instances fédérales, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) en tête, entraînent toute une série d'autres restrictions.

Pas plus de 390 personnes ne pourront être présentes à la fois dans l'enceinte. Ce nombre est imposé par la surface utile qui doit être mise à disposition de chacun compte tenu du respect de la distance sociale toujours en vigueur.

Afin que le plus grand nombre de baigneurs puisse profiter des installations durant la période estivale, les jours de canicule en particulier, il est recommandé aux visiteurs de limiter leur présence à trois heures maximum. La Municipalité ne va pas contrôler le temps passé sur le site de la piscine, mais elle compte sur la diligence de chacun et le respect d'autrui.

Flux des usagers séparés

Les vestiaires et les douches resteront fermés jusqu'à nouvel avis. Le matériel habituellement mis à disposition pour la natation, les raquettes de ping-pong et autres dispositifs vont sagement rester sous clé. Chaque utilisateur est donc prié de se rendre à la piscine avec son propre équipement et de se conformer aux différentes directives émises sur place.

mer aux différentes directives émises sur place.

Les flux des usagers seront séparés à l'entrée principale ainsi qu'aux accès aux bassins et à la buvette. Des marquages au sol rappellent que le respect de la distance sociale est toujours d'actualité. Du gel hydroalcoolique sera à disposition aux endroits clés et les prescriptions en vigueur sont précisées sur les grandes affiches qui font désormais partie du paysage...

Il est fait appel au bon sens et à la responsabilité individuelle pour le respect du protocole mis en place. Cela va grandement faciliter le travail des gardes-bains et autres auxiliaires. Le Conseil municipal est convaincu de pouvoir compter sur chacun.

De l'utilité du contrôle de sécurité aquatique

Pour rappel, le règlement d'utilisation de la piscine a été revu. Depuis la saison estivale 2020, les enfants qui ne sont pas titulaires du contrôle de sécurité aquatique (CSA), test réalisé dans le cadre scolaire, ne sont plus autorisés à fréquenter le site de la piscine sans être accompagnés d'une personne adulte sachant nager. L'entrée sera purement et simplement refusée aux enfants qui ne remplissent pas ces conditions.

Des flyers seront à disposition à la piscine pour rappeler les règles à respecter. Il ne reste plus qu'à espérer que la météo jouera elle aussi le jeu ces prochains mois. | cm

LE CATÉ EN ERGUËL Evangile selon toi

A chacun écrit son histoire. Histoire avec un petit h ou un grand H peu importe. Le principal est l'histoire que tu vis, celle dont le titre pourrait être comme celui de certains livres d'enfants *l'histoire dont tu es le héros*. Un parcours à multiples choix, qui te mène parfois là où tu t'y attendais le moins. Tantôt planté, tantôt allant, tantôt sur un chemin sans entraves, tantôt semé d'embûches. Tu y es et la vis. Ton histoire.

Evangile selon (ton prénom) est une boîte faite de bois par un menuisier du coin prénommé Hervé. Ces boîtes existent dans notre caté de l'Erguël depuis un certain temps. Elles sont distribuées aux catéchumènes quand ils entrent dans le caté cycle 3 soit en 9H. Elles collectent les souvenirs des activités, des animations, des paroles de sagesse, de l'évangile, des paroles de

jeunes et moins jeunes, des photos de groupe ou d'eux pendant les trois dernières années de leur caté. Nous l'avions pensée comme un livre, un grand livre qui pourrait se placer dans une bibliothèque. De fait, une fois parties avec ses détenteurs, détentrices, les catéchumènes, nous ne savons pas ce qu'elles deviennent. C'est sans importance. Cette boîte-mémoire du caté leur appartient désormais et c'est à elle, lui, d'en faire ce que bon lui semble.

Ces boîtes décorées de la main de ces jeunes qui confirmeront le 22 août prochain attendent patiemment dans une armoire de cure. Bientôt elles seront remises à leurs détenteurs et détentrices en ce fameux 22 août, jour de fête pour eux et leur famille et trace dans la mémoire vive de leur vie! | paula oppliger mahfouf



RENAN, SONVILIER, SAINT-IMIER, VILLERET, CORMORET, COURTELARY



Plan de relance dans le Haut-Vallon : déjà un cinquième du million écoulé !

Lancé le 3 mai dernier par les six communes allant de Renan à Courtelary, le plan de relance connaît un beau succès. En moins d'un mois, plus de 200 000 francs de la monnaie CIDE frappée pour la circonstance ont été mis en circulation, soit 14 000 francs par jour ouvrable.



En partenariat avec la Clientis Caisse d'Epargne Courtelary et les Commerces indépendants d'Erguël (CIDE), Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary ont débloqué une somme de 200 000 francs dont le but est d'engendrer 1 million de dépenses chez les quelque 90 commerçants locaux membres de l'association. Le principe est simple: tout acquéreur de l'édition spéciale de la monnaie bénéficie d'un rabais de 20 %.

Ainsi, la personne qui investit 80 francs reçoit l'équivalent de 100 francs. Le montant versé par les six communes au prorata de leur population sert à financer le rabais accordé aux consommateurs. Pour cette opération spéciale, aucuns frais ne sont imputés aux commerçants. Pour 1 franc encaissé en monnaie CIDE, ils touchent



1 franc au moment de sa conversion.

Huit points de vente

La monnaie CIDE propre au plan de relance peut être obtenue aux guichets de la banque Clientis Caisse d'Epargne à Courtelary et Saint-Imier ainsi que dans les six administrations communales. Elle peut être acquise par tout un chacun, indépendamment de sa prove-

nance, à hauteur de 500 francs maximum.

Les achats payés en monnaie CIDE sont également limités à un montant de 1000 francs par transaction. L'opération court jusqu'au 31 décembre. Compte tenu du rythme auquel cette monnaie spéciale s'écoule, il est prudent de ne pas trop attendre.

| cm

Vos commerces locaux d'Erguël

Renan | Sonvilier | Saint-Imier | Villeret | Comoret | Courtelary

Atelier du corps

Thérapies complémentaires

Mélanie Kernen
079 347 86 50

Praticienne en techniques de santé diplômée depuis 2009, puis réflexothérapeute diplômée depuis 2020, je peux vous proposer une prise en charge globale du corps pour soulager vos maux. J'ai également suivi une multitude de formations continues afin d'agrandir mes connaissances.

La palette d'amélioration est très vaste, en passant par les maux de dos ou ventre, les céphalées, les jambes lourdes, les douleurs musculaires, les angoisses, le massage sportif ou simplement relaxant.

C'est avec plaisir que je prends un moment de discussion avec vous afin de déterminer si un traitement est approprié pour vos déséquilibres.

Je me réjouis déjà de vous rencontrer.



Lucienne Cramatte
079 476 46 70

Kinésologue diplômée depuis 2009, enrichie de formations continues dans plusieurs domaines différents, tels l'aromathérapie, la lithothérapie, le reiki, le yoga, le chamanisme, la psychologie, c'est avec grand plaisir que je vous accueille pour des soins énergétiques sur mesure à vos besoins du moment.

Etre à l'écoute de vos besoins actuels, pour vous aider au mieux est l'une des missions que je souhaite accomplir. Pour ce faire, je propose différentes options, telles des séances de kinésologie en individuel et des séances de reiki.

Des cours de reiki ont lieu régulièrement. Conseillés pour vous-même, pour soulager vos douleurs et celles de vos proches. J'organise aussi ponctuellement des cérémonies sacrées de cacao, des cérémonies de chamanisme et des cercles de guérison des femmes.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer à mon agenda en ligne www.onedoc.ch

Atelier du corps
Place du Marché 1
2610 Saint-Imier

Nikles Toiture SA
 Ferblanterie / Couverture / Tubage
 Charpente / Rénovation

2610 Saint-Imier T 032 940 14 15
www.nikles-toiture.ch

**L'union fait la force,
rejoignez-nous!**

contact@le-cide.ch
www.le-cide.ch

CIDE

Funiculaire de Saint-Imier - Mont-Soleil: votre porte d'entrée vers le soleil!



Alimenté en énergie renouvelable, le funiculaire offre un accès privilégié à Mont-Soleil et à son offre en activités de tourisme et de loisirs. Perché à 1173 m d'altitude sur les hauteurs de Saint-Imier, Mont-Soleil ravira les sportifs, gourmands, curieux et autres amis de la nature.

Le Velectro

Mettez votre énergie dans votre vélo, votre vélo vous la rendra! Grâce à l'assistance au pédalage, les trois pistes balisées qui s'offrent à vous sont du plaisir à l'état pur. Vous pouvez aussi louer un siège enfant ou une remorque.

Le Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! Une dimension du pilotage inédite, dans le cadre authentique de Mont-Soleil. Une instruction vous sera prodiguée avant de partir à l'aventure sur un des trois tours, accompagnés d'un instructeur / guide, avec une escale pour une collation incluse dans l'activité.



La Trott'energy

Seul ou en groupe, offrez-vous une virée nature et originale avec les trottinettes : trois pistes à choix. Ces trajets partent de la station supérieure et se terminent à la station inférieure où vous pourrez rendre les engins.

Et encore

Piste de décollage de parapente, Restaurant le Manoir et sa magnifique vue, balades nature, etc.

**Renseignements
et réservations:**

info@funisolaire.ch 032 941 25 53 www.funisolaire.ch



***Vous aimez le contact humain et personnalisé,
nous sommes à votre disposition...***

*Votre téléseuil régional de proximité vous permet d'avoir
des conseils personnalisés à domicile si vous le souhaitez.*

*Grâce à notre nouveau réseau fibre optique,
vous pouvez surfer jusqu'à une vitesse de 1 Gigabit!*

*Notre service point UPC est également
à disposition des clients de toute la région.*

***Passez nous voir, nos collaborateurs se feront un plaisir
de vous conseiller sans engagement de votre part.***



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8
2613 Villeret

032 941 32 78
079 679 45 59

CIP SOLIDAIRE

Une journée pour partager

Reportée pour cause sanitaire, la manifestation aura lieu le dimanche 30 mai et réunira 14 associations caritatives au CIP à Tramelan



Un comité d'organisation dynamique prêt à vous accueillir

Des 14 associations présentes, la plupart sont actives en Afrique. Betsaleel (Tchad), Au cochon créole (Haïti), Coup de pouce (Inde), Fondation Avenir Madagascar (Madagascar), La Goutte d'eau (Burkina Faso), la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD), Sunukeur (Sénégal), Rigzen-Zankar (Inde), Gbonele (Côte d'Ivoire), Amitra-aide aux migrants (Tramelan), Mission Evangélique au Tchad (Tchad), CœurPulse (Sénégal), Swiss Academy for Development, Espoir pour eux (Haïti, Sénégal, Rwanda), Aurore Happy Home (Inde), Mihary (Madagascar) et les Magasins du Monde. Leur but commun est de travailler pour lutter contre les inégalités et la pauvreté dans le monde par différentes actions. Leurs domaines sont l'éducation, l'agriculture, la santé et de la formation professionnelle. Elles mènent également des projets concrets tel que l'envoi de volontaires pour des missions à l'étranger, soutien à la scolarité, lutte contre la déforestation, développement d'agriculture durable, formation

aux infirmières ou aux gestes de premiers secours, etc. Il y a également des projets réalisés en Suisse avec Amitra pour les requérants d'asile du centre d'accueil de Tramelan et la Fédération interjurassienne de coopération et de développement.

Découvrir de nouvelles saveurs à midi

Les habitants du centre d'accueil de Tramelan vous concocteront des mets de leur pays natal (Erythrée, Somalie, Ethiopie, Iran, Liban, Kurdistan, Ukraine, Sénégal, Afghanistan). Un moment de partage et de convivialité.

Des animations variées et une partie officielle

Il sera possible pour les enfants de participer à des jeux, peindre une fresque avec l'équipe de Valgabonde, tout cela au son du guitariste Dally Maia. En ce qui concerne la partie officielle, Christophe Gagnebin, représentant de la commune de Tramelan, Kofi Agegee, réfugié originaire du Togo et membre de la com-

mission d'information du FICD ainsi que la Conseillère d'Etat Christine Hässler feront une intervention.

Une exposition des élèves du Ceff

Dans le cadre d'un travail interdisciplinaire, quatre classes de maturité professionnelles du centre de formation professionnelle Berne francophone se joignent à la journée du CIP solidaire. Les élèves exposeront sur la thématique de la migration et la Suisse. Il y aura également des étudiants en Santé sociale ou en Industrie qui aborderont le sujet avec différentes approches plurielles. Cette démarche se veut pédagogique en dépassant certains préjugés ou idées reçues. Les problématiques des demandeurs d'asile, les risques liés à la clandestinité, les regards des Suisses sur les migrants, leurs habitudes alimentaires et plusieurs autres sujets seront abordés par les élèves de Saint-Imier lors de cette journée de partage. Cette exposition sera présente durant 3 semaines.

Mon quotidien avec un demandeur d'asile

Julia Montfort est journaliste spécialisée dans le domaine des droits humains et des migrations. Elle est la réalisatrice de la web-série documentaire Carnets de solidarité. Ce documentaire met en lumière des migrations de la population française, notamment à l'égard des exilés. Ce projet est né par sa propre expérience lors de l'accueil d'un jeune demandeur d'asile tchadien. Son but est de mener à réfléchir sur la notion d'hospitalité et de solidarité dans une période où le repli sur soi et la culture de la peur dominent les discours politiques. Six épisodes sont actuellement disponibles sur sa chaîne youtube : <https://fr.tipeee.com/julia-montfort>

Pour une bonne organisation

Pour que la journée puisse se dérouler selon les règles sanitaires, il est demandé de réserver sa place pour le repas et pour la partie officielle au 032 486 06 06 ou d'envoyer un email à culture@cip-tramelan.ch | ef

LETTRE DE LECTEUR

Rénovation de l'Hôtel-de-Ville : emplâtre sur jambe de bois

Le corps électoral de Tramelan se prononcera le 13 juin prochain sur une demande de crédit d'engagement de 2570000 francs pour la rénovation globale de l'Hôtel-de-Ville. La Commission des bâtiments publics s'est opposée majoritairement au projet. Les soussignés, membres de ladite commission, vous invitent à considérer les points suivants.

Evaluation des besoins: la commission des bâtiments publics n'a pas été intégrée au groupe de travail et n'a jamais eu connaissance des considérations finales qui ont conduit le conseil municipal à proposer le projet soumis au vote, contrairement à son mandat. Aucune évaluation des besoins globaux de l'administration communale n'a été fournie à la commission. Pendant plusieurs années, le projet de réunir l'administration communale sous le même toit a été le fer de lance du conseil municipal et plusieurs pistes ont été suivies et évaluées par celui-ci. Les membres de la commission ont toujours été soucieux des diverses pistes envisagées sans toutefois avoir son mot à dire. Aujourd'hui, cette volonté de centralisation n'est plus à l'ordre du jour. Une analyse approfondie nous semble nécessaire;

Assainissement, rénovation et modernisation: La commission s'est penchée dès mars 2020 sur l'assainissement du sous-sol de l'Hôtel-de-Ville, notamment pour y entreposer les archives communales dans de bonnes conditions. Ces travaux ont été finalisés très récemment et aucun besoin de rénovation ou d'assainissement supplémentaires n'avait été évoqué en séance. La solution proposée n'est pas optimale, tant au point de vue de l'aménagement des locaux rénovés (demi-étages, rampe, accès à l'annexe Ophélie pas réglé, réserve de surfaces disponibles, etc.) que l'accessibilité au bâtiment. L'ajout d'un ascenseur au nord du bâtiment qui est protégé va défigurer cette face;

Accessibilité: l'accessibilité au bâtiment rénové est mise en avant, mais à y regarder de plus près, l'accès n'y sera facilité que depuis la passerelle menant à l'ascenseur. Pas de place de parc supplémentaire, voire moins, et toujours pas de place pour handicapés! Une réflexion est en cours nous dit-on...

Aspects financiers: le montant soumis à la commission le 1^{er} mars et présenté le 19 avril au Conseil général a déjà été majoré de presque 100000 francs. D'autres inconnues financières sont-elles susceptibles de gonfler la facture finale, nous le pensons:

- Les plans présentés tant en commission qu'au conseil général ne sont pas définitifs. Les différentes modifications, proposées tant en commission qu'au conseil général, si elles sont validées, vont augmenter le coût final.
- La rénovation d'un bâtiment, qui plus est digne de conservation, objet C protégé par le service des monuments historiques, recèle souvent des coûts cachés qui peuvent être importants. Les éventuelles subventions du SMH, non comptées dans le crédit d'engagement, n'ont pas été communiquées.
- La rénovation du chauffage actuel ne fait pas partie du paquet voté, mais devra être, si le crédit est accepté, remplacé à terme. Aucune information sur le type de chauffage envisagé ni les modifications des infrastructures existantes. Aucun montant n'est articulé.

Un nouveau bâtiment satisfaisant aux conditions d'une administration moderne reviendrait certes à un montant plus élevé que le crédit d'engagement proposé. Pour autant, faut-il investir plus de 2570000 francs pour une solution insatisfaisante?

Le Conseil municipal souhaite une solution pour le long terme. Tramelan, ses employés communaux et ses habitants méritent et sont en droit d'avoir un outil de travail moderne, adapté et performant dans des locaux fonctionnels, sécurisés et réellement accessibles. La solution proposée ne remplit pas ces exigences et est trop chère pour le résultat final. Nous sommes d'avis qu'une autre solution doit être trouvée, en étudiant pleinement les besoins, actuels et futurs, et que cela ne peut se faire dans les plus brefs délais.

Au vu des éléments ci-dessus, les soussignés vous recommandent de refuser l'octroi du crédit de 2570000 francs TTC et de glisser un non dans l'urne.

| *paola basso, claude chatelain, laurent donzé, olivier gairaud, jean-charles juillard, jan muggli, membres de la Commission des bâtiments publics*

TRAMELAN AVIS OFFICIELS

PARTI LIBÉRAL RADICAL, SECTION DE TRAMELAN

Votations du 13 juin : recommandations de vote

Votations fédérales

Se référer, concernant les 5 objets fédéraux, aux recommandations de vote émises par le PLRJB.

Votations communales

1. Rénovation globale de l'Hôtel de Ville situé à la Grand-Rue 106
Crédit d'engagement de 2570000 francs
Oui au maintien de l'Hôtel de Ville à son emplacement actuel et aux moyens financiers nécessaires à sa rénovation; c'est une image symbolique forte de notre village!
Les difficultés d'accès au bâtiment et aux différents étages de l'administration sont connues de longue date et doivent être prises en compte sérieusement.

Non au projet présenté, car non accepté par la Commission des Bâtiments publics, non abouti, qui souffre de nombreuses lacunes notamment:

- un ascenseur extérieur très coûteux, peu adapté à notre climat, qui ne donne accès qu'à une partie des étages du bâtiment;
- transformation à grands frais de l'annexe est avec reconstruction des étages aux niveaux initiaux, c'est-à-dire inaccessibles par l'ascenseur;
- disposition de la salle du Conseil Municipal dans les combles, c'est-à-dire inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

Le PLR Tramelan laisse la Liberté de vote.

2. Réfection de la rue des Prés (1 à 23)
Crédit d'engagement de 1955000 francs
L'entretien régulier de nos infrastructures est nécessaire.
L'assainissement des réseaux communaux (Eau potable, Electricité et Eaux usées) est financé par les taxes alimentant les fonds spéciaux, ce qui n'est pas le cas du génie civil de la route, dont la durée de vie est la plus courte et proportionnellement la plus onéreuse, ce qui devrait être déterminant dans les décisions à prendre.

Le PLR Tramelan recommande le oui.

| le comité du plrt

Réouverture complète

Les bâtiments de l'administration communale à la Grand-Rue 106 (Hôtel de Ville) et à la rue de la Promenade 3 (Services techniques) seront de nouveau complètement ouverts au public dès le lundi 31 mai. Il ne sera plus nécessaire de prendre rendez-vous pour s'y rendre. Le Conseil municipal a pris cette mesure d'assouplissement parallèlement aux décisions du Conseil fédéral. Pour rappel, les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville et des Services techniques se trouvent sur le site internet www.tramelan.ch. | cm

Réclame

www.loicoz-ratee.ch

Surcharger les sociétés de transports ?
Et vous surcharger ?

Jean-Pierre Favre
Directeur de Favre
Excursions Voyages, NE
+ 14'000.-
par année



Regarder la vidéo

Suivez-nous sur les réseaux sociaux!
[f](https://www.facebook.com/LoiCo2NON) [i](https://www.instagram.com/LoiCo2NON) [y](https://www.youtube.com/LoiCo2NON) [in](https://www.linkedin.com/company/LoiCo2NON) @LoiCo2NON

Coûteuse. Inefficace. Antisociale. **Non** à la loi ratée sur le CO2

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Pouvoir, genre et citoyenneté : le suffrage féminin en question



La section tramelote de la société jurassienne d'émulation, la commune de Tramelan et le CIP proposent chaque année un cycle de conférences sur des sujets d'histoire. Cette année, la pandémie a perturbé l'organisation. Les organisateurs ont préféré proposer des conférences ponctuellement, tout en gardant un fil rouge : l'émancipation féminine. La première conférence donnée dans ce cadre aura pour thème l'histoire du vote féminin. Elle aura lieu le 2 juin prochain. La conférencière invitée est Brigitte Studer, professeure émérite de l'Université de Berne et historienne.

Pendant longtemps, la Suisse s'est targuée d'être la plus

vieille démocratie du monde. Comme si l'exclusion de la moitié des citoyens par le critère du genre n'importait pas ! Les suffragistes avaient beau protester qu'il ne s'agissait en réalité que d'une demi-démocratie, pour la majorité masculine, la démocratie suisse passait pour parfaite. Aujourd'hui encore, ce déni de droit trouve peu de place dans les livres d'histoire et les ouvrages scolaires. Même les introductions les plus récentes à l'histoire du pays n'en font mention qu'en passant. L'histoire du suffrage féminin en Suisse est pourtant riche en événements, en conflits, en moments des possibles et en opportunités ratées. Dans cette conférence, il s'agira

de les retracer en focalisant les principaux espaces et les conjonctures de ce combat. Pour aborder ensuite la question *pourquoi le suffrage fémi-*

nin a été introduit comparativement aussi tard et pourquoi finalement le déblocage s'est fait. L'histoire des mobilisations pour l'obtention du droit de participation politique des femmes nous permettra ainsi de discuter les enjeux de la définition de la démocratie et les difficultés rencontrées par les femmes et les hommes engagés dans ce combat pour la justice et les droits humains en Suisse.

Brigitte Studer est professeure émérite de l'Université de Berne et historienne. Elle est l'auteure de *La conquête d'un droit. Le suffrage féminin en Suisse*, Neuchâtel, Livreo-Alphil, 2020. | mc

CIP Tramelan
Mercredi 2 juin, 19h30
De la démocratie masculine au suffrage féminin
Entrée libre, collecte
Les places étant limitées, il est fortement conseillé de réserver au 032 486 06 06



LA PLUME Absence créatrice

Après l'ascension et pentecôte, c'est la route de l'absence qui s'ouvre pour les croyants du monde. C'est l'absence concrète de celui qui a fait le lien entre Dieu et les humains. Il part, encore une fois. Alors commence l'errance des croyants, livrés à eux-mêmes, sans maître de vie, sans personne à suivre. Absence...

L'absence est un thème qui caractérise chacune de nos existences. Nous avons tous et toutes ressenti de la solitude, lorsqu'une personne qui nous était chère n'est plus là, lorsqu'une personne est partie en voyage pour longtemps, quand un de nos proches est à l'hôpital. Ce que nous ressentons est un manque, qui nous paraît insurmontable. Quand nous y pensons, nous avons envie de pleurer, car celui ou celle qui donnait tant de sens à notre vie n'est plus là, du moins pour un instant. Là aussi, commence l'errance, le sentier difficile du deuil, la reconstruction émotionnelle et psychique qui n'est jamais donnée d'un seul coup, et qui est un travail de longue haleine.

Si l'absence résonne en nous comme quelque chose de négatif, les textes bibliques peuvent parfois nous indiquer que l'absence détient aussi quelque chose qui ouvre à la vie. L'absence, c'est le début du chemin. Elle nous force à nous poser cette question si centrale de l'existence : où vais-je maintenant ? où vais-je maintenant ?

Et c'est là que l'absence devient force créatrice, car elle nous pousse à redessiner un chemin, à redonner un sens. C'est ce moment où, le souvenir de celui qui nous a marqués, celui qui nous a accompagnés devient à nouveau force de vie. Et je crois que cela est tout le témoignage du Christ que nous retrouvons dans plusieurs passages des évangiles. C'est comme s'il nous disait maintenant : « allez-y ! C'est à votre tour de jouer ! Je crois que vous en êtes capables, je crois en vous ! Je suis avec vous malgré l'absence physique ». Alors, dans cette période d'errance après l'ascension et pentecôte, recevons ces paroles encourageantes qui nous propulsent vers la vie et la quête de son sens. | *maicaire galopin, pasteur*

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

THE FATHER
 VENDREDI 28 MAI, 18 H
 SAMEDI 29 MAI, 18 H
 DIMANCHE 30 MAI, 20 H
 JEUDI 3 JUIN, 18 H

de Florian Zeller, avec Anthony Hopkins, Olivia Colman. Anthony, 81 ans, refuse tous les soins que sa fille Anne tente de lui imposer. Mais ce besoin devient plus urgent pour elle, car elle ne peut plus le voir tous les jours : elle a pris la décision de déménager à Paris pour vivre avec un homme qu'elle a récemment rencontré. En français et en VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h38.

CRUELLA
 VENDREDI 28 MAI, 20 H 30
 SAMEDI 29 MAI, 15 H ET 21 H
 DIMANCHE 30 MAI, 17 H
 LUNDI 31 MAI, 20 H

de Craig Gillespie et Alex Timbers, avec Emma Stone, Emma Thompson, Mark Strong. Londres dans les années 70 : Estella rêve d'une carrière de styliste. Mais étant orpheline et pauvre, le chemin vers les hautes sphères lui semble fermé. Un jour, elle est découverte par une star du rock en herbe qui lui demande de créer une tenue unique pour lui. En français. Durée 2h14.

LA PUISSANCE DE L'ARBRE
 MARDI 1^{ER} JUIN, 20 H

voir ci-contre.

NOBODY
 MERCREDI 2 JUIN, 20 H

de Ilya Naishuller, avec Bob Odenkirk, Connie Nielsen. Bob Odenkirk interprète Hutch Mansell, un père et un mari frustré, totalement déconsidéré par sa famille, qui se contente d'encaisser les coups, sans jamais les rendre. Il n'est rien. En français. 16 ans. Durée 1h32.

ENVOLE-MOI
 JEUDI 3 JUIN, 20 H

de Christophe Barratier, avec Victor Belmondo, Gérard Lanvin. Un jeune homme désinvolte, passe ses nuits en soirée et ses journées au lit, jusqu'au moment où son père, le docteur Reinhard, lassé de ses frasques, décide de lui couper les vivres et lui impose de s'occuper d'un de ses jeunes patients. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1h31.

AU ROYAL À TAVANNES

CRUELLA
 VENDREDI 28 MAI, 20 H
 SAMEDI 29 MAI, 21 H
 DIMANCHE 30 MAI, 17 H

voir ci-contre.

RÉVEIL SUR MARS
 SAMEDI 29 MAI, 17 H
 DIMANCHE 30 MAI, 20 H
 MARDI 1^{ER} JUIN, 20 H

de Dea Gjinovci. A Horndal, petit bourg au centre de la Suède, Furkan et sa famille doivent faire face à une énigme médicale qui bouleverse leur quotidien. Les deux filles aînées, Ibadeta et Djeneta, ont sombré dans le coma l'une après l'autre il y a plus de trois ans, victimes du syndrome de résignation. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h15.

LA PUISSANCE DE L'ARBRE
 LUNDI 31 MAI, 20 H

de Jean-Pierre Duval. « Arbres et forêts sont aujourd'hui menacés, alors qu'ils pourraient devenir nos meilleurs alliés ». Un nouveau regard sur la nature, selon une démarche

scientifique, permet de lever le voile des apparences et de révéler des particularités insoupçonnées des arbres. Des savoirs traditionnels apparaissent alors parfois biologiquement visionnaires – tandis que, par ailleurs, la science découvre des phénomènes dont même la tradition n'avait pas idée. En français. Pour tous. Durée 1h31.

NOBODY
 MERCREDI 2 JUIN, 20 H

voir ci-contre.

VILLA CAPRICE
 JEUDI 3 JUIN, 20 H

de Bernard Stora, avec Irène Jacob, Patrick Bruel. Avocat célèbre, Luc Germon pense atteindre la consécration lorsque Gilles Fontaine, l'un des patrons les plus puissants de France, lui demande de prendre sa défense. L'homme d'affaires est soupçonné d'avoir acquis dans des conditions douteuses une magnifique propriété sur la Côte d'Azur, la Villa Caprice. En français. Durée 1h43.

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

Sommet Poutine - Biden à Genève

ALORS, VOUS ÉTIEZ DÉJÀ EN 1985, ICI À GENÈVE, AVEC RONALD REAGAN ?

ABSOLUMENT ! JE VIENS D'ÊTRE ÉLU AVEC EFFET RÉTROACTIF !!!



LETTRE DE LECTEUR

Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse

Le projet prévu dans cette nouvelle loi interdirait toute utilisation de pesticides dans la production agricole, la transformation des produits agricoles et l'entretien du territoire. L'importation à des fins commerciales de denrées alimentaires contenant des pesticides ou pour la production desquelles des pesticides ont été utilisés est interdite.

Cette nouvelle loi mettrait en danger non seulement l'agriculture de notre pays, mais aussi toute l'économie liée à la transformation des produits agroalimentaires ainsi que toute la population de notre pays pour laquelle les prix des produits augmenteraient fortement.

En cas d'acceptation de cette initiative, le degré d'autoapprovisionnement diminuerait de 10-20% pour se situer nettement en dessous de 50%. Les produits manquants devraient être

importés, autrement dit, on irait piquer la nourriture dans l'assiette d'autres personnes qui en manquent déjà, ou accélérer la déforestation en Amérique du Sud ou en Asie du Sud-Est.

L'agriculture suisse est soumise aux lois les plus strictes en matière d'utilisation de pesticides, plusieurs analyses de produits ont été faites qui nous démontrent que par exemple dans les céréales indigènes on n'a jamais trouvé des traces de glyphosate, ce qui n'est pas toujours le cas pour les produits importés.

Les stations fédérales de recherches agronomiques et l'agriculture suisse n'ont pas attendu les initiatives pour corriger la situation, car ces dix dernières années, l'utilisation de pesticides dans l'agriculture a diminué de plus de 40%, ceci grâce à la recherche et aux nouvelles techniques culturales liées

aux PER (prestations écologiques requises) que plus de 80% des agriculteurs appliquent, sans compter les 15% de bio.

L'agriculture suisse a démontré qu'elle est capable de faire de grands efforts, qu'elle est encore prête à en faire davantage, mais d'une manière réfléchie en accord avec la recherche, pour le bien de la nature et de nos consommateurs.

Je vous recommande vivement de voter 2x non aux deux initiatives en lien avec l'agriculture.

Étienne Klopfenstein
 corgémont

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

ESPACE DÉCOUVERTE ENERGIE

Une nouvelle saison placée sous le signe de la relance

Les 5 et 6 juin, Espace découverte Energie (EdE), Jura bernois Tourisme, BKW ainsi que l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil ouvriront la saison touristique 2021 avec comme devise: «la relance».

Après une année 2020 marquée par le Covid, Richard Habegger, maire de Villeret et président de l'Espace découverte Energie, aura le plaisir de lancer la saison 2021 et d'accueillir symboliquement les communes de Sonvilier, Mont-Tramelan, Cortébert et Corgémont qui ont rejoint l'EdE.



L'Espace découverte Energie a vécu une année 2020 particulière avec une forte fréquentation du Sentier des Monts et du Sentier du vallon par des visiteurs à la recherche d'activités en extérieur. Parallèlement, les centrales éolienne et solaire ont établi un record négatif de visites avec 1274 réservations l'an dernier, loin de la moyenne annuelle d'environ 10 000 visiteurs. Pour 2021, les signaux sont au vert et la tenue des journées portes ouvertes marquera symboliquement la relance des activités de l'EdE.

Avec les quatre nouvelles venues, ce sont maintenant neuf communes qui s'engagent en faveur des énergies renouvelables et du tourisme. Une association qui va permettre de développer encore l'offre aux visiteurs. De nouveaux emplacements grilles, un nouveau planétarium à l'observatoire astronomique, le *Savurando*, un carnet de voyage mis en place l'an dernier pour valoriser le tourisme dans la région ou encore l'installation d'une nouvelle longue-vue ne sont que quelques exemples.

Des visites guidées gratuites des centrales solaire et

éolienne ainsi que de l'Observatoire astronomique seront proposées les 5 et 6 juin. De quoi se rendre compte par soi-même du rôle croissant joué par les énergies renouvelables dans un espace reconnu par le Conseil exécutif du canton de Berne comme *Centre de compétences des énergies renouvelables*. De nombreuses autres activités seront proposées pour faire connaître les spécialités de la région tout en évoquant des thèmes liés à l'énergie. Balades en char attelé, animations pour enfants, chiens de berger, musique, atelier Go-Gy pour

les enfants: chacun y trouvera son compte. Un grand jeu-concours sera en outre organisé avec la possibilité pour le plus chanceux de gagner une montre Longines d'une valeur de 2800 francs.

L'Espace découverte Energie et ses partenaires se réjouissent d'accueillir les visiteurs pour un week-end passionnant dans la région Jura et Trois-Lacs, les 5 et 6 juin, de 10h à 16h à Mont-Soleil (Centrale solaire).

Plus d'informations disponibles sur www.espacedecouverte.ch

LETTRE DE LECTEUR

Cri du cœur

Les votations approchent et les affiches fleurissent à chaque coin de rue. Je m'étonne toujours du succès de cette recette magique: slogans de bas étage, clichés classiques, images réchauffées... tout cela séduit le peuple, tout cela vous séduit. Certes, les arguments de fond sont disponibles à chacun, mais que valent-ils face au matraquage émotionnel et psychologique que l'on subit?

J'ai deux enfants en bas âge et leur avenir m'inquiète sérieusement. Je comprends bien la réticence au changement, mais ne peut-on pas pour une fois voter pour leur génération? La loi sur le CO₂ est un consensus vraiment peu contraignant, un strict minimum pour construire un avenir un peu plus res-

pectueux du vivant. Qu'elle aille trop loin ou pas assez, elle est indispensable vu l'urgence. Quant aux votes sur l'eau et les pesticides, ils laissent 10 ans pour s'adapter et finalement seulement accompagner la tendance de fond visant à manger plus sain sans tuer le sol qui nourrit nos enfants dans 10, 30 ou 100 ans.

Que ferez-vous donc en votant? Ecoutez-vous vous peurs et vous doutez ou votre sentiment profond? Des arguments primitifs honteusement subventionnés ou la voix de vos enfants et petits-enfants qui n'ont pas voix au chapitre alors qu'ils sont en première ligne? Leur avenir repose entre vos mains. Choisissez-le en toute conscience. Merci! | *David Vieille*

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 0021

facile

	3	6			4	9
1	2		7	9		3 6
	5		2	6		1
2			4	8		3
	4		9	3		7
4	8		3	1		6 5
	7	9			2	8

VELAFRICA

Les vélos du cœur!

A l'occasion de la Journée mondiale du vélo, le 3 juin, l'organisation Velafrica appelle à une grande campagne de don de vélos. Les promesses de don de vélo en faveur du programme *Bike-to-School* peuvent être enregistrées sur www.velosducoeur.ch. Grâce aux vélos récoltés, 3000 élèves de Tanzanie, de Madagascar et d'Afrique du Sud pourront se rendre plus facilement à l'école. La cycliste professionnelle Marlene Reusser soutient cette campagne.

Le vélo est un moyen de transport simple, abordable et propre. Pourtant, il est bien plus qu'un simple moyen de transport: il sert d'outil de développement dans le monde entier et facilite l'accès à l'éducation, aux soins de santé et au sport. C'est pourquoi l'ONU proclame chaque année la Journée mondiale du vélo.

A travers ces activités, Velafrica concrétise ce que la Journée mondiale du vélo célèbre le 3 juin. En effet, cette organisation favorise la cyclo-mobilité en Afrique grâce à des vélos inutilisés en Suisse. En établissant ses propres Centres-vélos, la population a accès à des vélos bon marché qui peuvent être réparés sur place. Aussi la cycliste professionnelle Marlene Reusser soutient cette campagne. «En

tant que cycliste, je ne peux pas imaginer ma vie sans vélo. La situation est très différente pour de nombreux jeunes en Afrique, où les vélos sont une rareté. Pour changer cela, je soutiens la campagne *Les vélos du cœur* de Velafrica. Les vélos peuvent changer des vies. Il est donc d'autant plus agréable de pouvoir contribuer à enrichir la vie de jeunes Africain·e·s par le simple don d'un vélo inutilisé.»

La Suisse connaît un boom continu de l'utilisation du vélo. Les partenaires de Velafrica souhaiteraient également recevoir beaucoup plus de vélos suisses. La campagne *Les vélos du cœur* a pour objectif de remplir nos entrepôts avec des vélos donnés. Velafrica souhaite collecter 3000 vélos pour le programme *Bike to School*. Ces vélos profiteront à des jeunes




Velafrica en bref

Depuis 1993, Velafrica collecte les vélos inutilisés en Suisse, les répare et les exporte en Afrique. Sur place, les vélos permettent, par exemple, d'aller plus rapidement et en sécurité à l'école et de transporter plus facilement des charges lourdes. Les programmes de formation professionnelle en mécanique du vélo ouvrent aux jeunes de nouvelles perspectives, et des opportunités de revenus se présentent dans la vente, la réparation et l'administration. | *vlafrica*

issus de milieux très pauvres et dont le trajet pour se rendre à l'école est long et dangereux. Les VTT sont particulièrement appréciés car les routes ne sont pas goudronnées dans de nombreuses régions. Cependant, tous les types de vélos sont acceptés.

Vous pouvez enregistrer votre vélo à donner ici: www.velosducoeur.ch | *vlafrica*

Réclame



Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/junesse

Compte privé25

- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro gratuite
- e-Banking et app bancaire sur ton mobile



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 28 au 3 juin: Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 28 au 3 juin: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 8 juin: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 12 juin: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 22 juin: 16h30-17h15

ORVIN centre du village
Mardi 8 juin: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 28 mai: 17h30-19h15

ROMONT entrée du village
Vendredi 28 mai: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 1^{er} juin: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 28 mai: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: atelier 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 14h15 à la halle de Péry
Dimanche: 11h-12h à la place rouge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE centre communal
Lundi: 19h45
(sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ halle de gymnastique
Mardi: 20h15-21h15
60 francs/an
Étudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN
chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER sur le Pont
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 29 et du 30 mai assuré par Marcel Walther, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 10h30-12h
La Charnière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique gratuite réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary.

Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

ATTENTION Tous les horaires d'ouverture ci-dessus sont les habituels. En raison de la crise sanitaire, merci de vous renseigner auprès des instances concernées.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

imprimé en
suisse

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Week-ends citoyens à La Vue-des-Alpes

Le Parc Chasseral et la Commune de Val-de-Ruz offrent l'opportunité aux habitants de la région de contribuer à la réalisation d'un parcours artistique à La Vue-des-Alpes, lequel sera inauguré le 12 juin prochain



Des classes ont déjà travaillé ce printemps sur le terrain à La Vue-des-Alpes, à la préparation du festival Dialogue avec le paysage. Photo: © Parc Chasseral

Après une première édition en 2018, le jeune festival *Art-en-Vue* revient durant tout l'été à La Vue-des-Alpes. Pour cette deuxième édition, les paysages de ce lieu seront à l'honneur dans le cadre d'un dialogue entre artistes, paysages et l'œuvre littéraire de Jean-Paul Zimmermann. Le Parc Chasseral organise pour l'occasion deux week-ends citoyens, offrant aux habitants la possi-

bilité de participer activement à un événement artistique unique, en contribuant, le temps d'une ou plusieurs journées, au montage *in situ* de certaines installations artistiques et ainsi inventer ensemble un dialogue avec les magnifiques paysages de La Vue-des-Alpes.

Les installations requièrent des travaux très variés, principalement en extérieur. Les bénévoles rencontreront les

artistes et construiront avec eux leurs installations créées spécifiquement pour ces lieux. Il est possible de s'inscrire pour une seule journée ou pour plusieurs jours de travail. Les repas de midi sont offerts par le Parc Chasseral. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire afin de contribuer à cette démarche unique, alliant valorisation du paysage et création artistique.

Après une première édition du festival *Art-en-Vue* à La Vue-des-Alpes en 2018, Le Parc Chasseral propose en 2021 une seconde édition intitulée *Dialogue avec le paysage*. Cette année, le festival invite les visiteurs à vivre une double expérience sur le site de La Vue-des-Alpes: la découverte des paysages au travers du regard de l'artiste Emmanuel Dupasquier, dit Paxon, et la vision du paysage de l'écrivain neuchâtelois Jean-Paul Zimmermann. Deux parcours pédestres agrémentés d'installations artistiques exceptionnelles seront à découvrir dès le samedi 12 juin jusqu'au 31 octobre. Plus d'infos et inscriptions sur parcchasseral.ch/artenvue. | parc naturel régional chasseral

Informations pratiques

- Dates: du vendredi 28 mai au dimanche 30 mai, et du vendredi 4 au dimanche 6 juin. Possibilité de s'inscrire à une seule ou plusieurs journées.
- Repas de midi: offert par le Parc Chasseral.
- Renseignements et inscriptions: auprès de Samuel Torche, samuel.torche@parcchasseral.ch, 032 942 39 49.
- Informations complémentaires: à retrouver sur parcchasseral.ch/artenvue. | parc naturel régional chasseral



Le Parc Chasseral mobilise depuis plusieurs années des groupes qui effectuent du travail sur le terrain à La Vue-des-Alpes. Photo d'archive 2015: © Monika Flückiger

AGENDA

VENDREDI 28 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 20h
- *Vis Comica*: fanfare déambulatoire, place du Marché, Saint-Imier, 18h
- *Le jardin des délices*: concert en mots et en images, collégiale, Saint-Imier, 20h, inscription obligatoire sous www.musiquecollégiale.ch

SAMEDI 29 MAI

- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 20h
- *Ile*: concert acousmatique, collégiale Saint-Imier, 20h, inscription obligatoire sous www.musiquecollégiale.ch

DIMANCHE 30 MAI

- Concert d'orgue au Salon de la Musique, Cormoret, 16h, sur inscription
- Espace Noir, Saint-Imier, projection de *Benni*, 17h et 20h
- *Vis Comica*: fanfare déambulatoire, place du Marché, Saint-Imier, 18h
- *Le jardin des délices*: concert en mots et en images, collégiale, Saint-Imier, 20h, inscription obligatoire sous www.musiquecollégiale.ch

MARDI 1^{ER} JUIN

- Bain de livres, animation pour les enfants, bus, complexe municipal, Sonceboz, de 16h30 à 19h30

JEUDI 3 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, place de jeux, Cortébert, 15h
- jeudreLIVE, concert de Giulia Dabalà, CCL, Saint-Imier, portes 19h30, concert 20h

SAMEDI 5 JUIN

- Vide-grenier brocante, Plagne, de 9h à 15h

DIMANCHE 6 JUIN

- Portes ouvertes à la Maison Robert, Orvin, de 10h à 17h

MERCREDI 9 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, skate park, Sonceboz, 14h

JEUDI 10 JUIN

- Animation et informations du CAJ de Péry, place de jeux, Corgémont, 15h

DIMANCHE 13 JUIN

- Concert d'orgue au Salon de la Musique, Cormoret, 16h, sur inscription

EXPOSITIONS

- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13h-17h30
- Le jardin extraordinaire de Valérie Losa, exposition, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 27 juin. Mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h
- Exposition de peintures de Véronique Zaech, CIP, Tramelan, du 29 mai au 3 juillet. Lundi-vendredi: 8h-20h, samedi: 15h-18h
- *Masques* de Hans-Jörg Moning, La Cave de Soyhières, du 6 au 27 juin. Vendredi de 18h à 20h, samedi-dimanche de 15h à 18h

RECETTE D'ICI

Côtes de bettes et pommes de terre aux herbes

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région



INGRÉDIENTS

- Mise en place
- 500 g côtes de bettes
 - 500 g pommes de terre
 - 1 petit oignon
 - 2 gousses d'ail
 - 1 peperoncino
 - ¼ bouquet persil
 - 4-5 feuilles de basilic

Cuisson

- 2cs huile d'olive
- 0,5dl Noilly Prat ou vin blanc
- 1,5dl crème entière
- Sel et poivre
- Persil et basilic

1. Laver les côtes de bettes, enlever les feuilles vertes (réserver 2-3 belles feuilles), effiler les côtes et les couper en tranches de 2 cm, réserver. Laver les pommes de terre, les peler, les couper en gros dés et réserver. Peler et hacher l'oignon et l'ail, réserver. Laver le peperoncino, le partager, l'épépiner et l'émincer. Laver le persil et le basilic, le ciseler, réserver. Hacher les feuilles de côtes de bette, réserver.
2. Chauffer l'huile dans une grande casserole sur feu moyen. Ajouter l'ail et l'oignon haché ainsi que le peperoncino émincé et faire revenir 1 minute. Ajouter les côtes de bette et les pommes de terre, augmenter la chaleur, faire dorer 1-2 minutes. Ajouter le Noilly Prat, porter à ébullition. Ajouter la crème entière. Assaisonner. Réduire la chaleur (feu doux), cuire 15 minutes à couvert. Ajouter les feuilles de côtes de bettes, le persil et le basilic ciselés, poursuivre la cuisson pour 8-10 minutes supplémentaires. Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

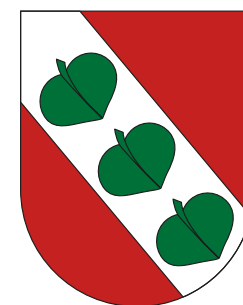
Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

- Mardi et vendredi au marché à Saint-Imier
- Service de livraison à domicile

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Convocation à l'assemblée des délégués

**Mercredi 23 juin 2021 à 19h30 au hangar
des sapeurs-pompiers à Saint-Imier**

Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée
des délégués du 9 décembre 2020
4. Informations, affaires en cours
5. Comptes 2020, présentation, rapport
du vérificateur, acceptation
6. Professionnalisation de la fonction
de commandant, décision
7. Budget 2022, présentation, acceptation
8. Remplacement d'appareils respiratoires
isolants, demande d'un crédit
d'engagement de 38 000 fr. TTC
9. Nomination d'un membre au conseil du
syndicat et chef de la section du haut en
remplacement de Christophe
Augsburger, démissionnaire.
Proposition du conseil du syndicat:
Pascal Zimmermann
10. Divers

Saint-Imier, le 21 mai 2021

Le Conseil des sapeurs-pompiers d'Erguël

SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT
DES EAUX DE LA SUZE

Convocation à l'assemblée des délégués

**Jeudi 24 juin 2021 à 19h30
à Sonceboz, rue du Collège 31**

Ordre du jour

1. Salutations et liste de présences
2. Nomination d'un scrutateur
3. Ordre du jour
4. PV de la dernière assemblée générale
5. Présentation et acceptation des comptes
2020 – rapport de l'organe de révision
6. Rapport relatif à la protection des don-
nées
7. Présentation et acceptation du budget
2022 et contributions communales
8. Présentation du plan des investissements
9. Election d'un vice-président du SAES
10. Information des travaux en cours
11. Divers

Péry, mai 2021

SAES

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Assemblée paroissiale

du 15 juin 2021 à 20h à l'église d'Orvin

Ajout à la publication du 18 mai dernier

Les règlements mentionnés sous le point 8
alinéas a, b et c de l'ordre du jour sont déposés
publiquement auprès du secrétariat paroissial
au chemin du Collège 12 à Péry où ils peuvent
être consultés durant les heures d'ouverture
mais en prenant au préalable rendez-vous au
no de tél. 032 485 11 85. Ils peuvent également
être consultés sur le site internet de la paroisse
www.paroisse-rondchatel.ch.

Cormoret



Avis de construction

Requérants: Roberto et Pascale Uva,
Les Nioles 1, 2612 Cormoret.

Propriétaires fonciers: Roberto et Pascale
Uva, Les Nioles 1, 2612 Cormoret.

Auteurs du projet: Roberto et Pascale Uva,
Les Nioles 1, 2612 Cormoret.

Projet: agrandissement d'une fenêtre en façade
sud.

Emplacement: Les Nioles 1, 2612 Cormoret,
parcelle N° 119, zone Village ancien.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande,
les plans et les autres pièces du dossier sont
déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2021
au secrétariat municipal où les oppositions
faites par écrit et dûment motivées peuvent
être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Mathieu Egger et Sabine Schaller,
Les Nioles 24, 2612 Cormoret.

Propriétaires fonciers: Mathieu Egger et
Sabine Schaller, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.

Auteurs du projet: Mathieu Egger et Sabine
Schaller, Les Nioles 24, 2612 Cormoret.

Projet: changement et déplacement de la porte
d'entrée et de la porte de garage façade sud.

Emplacement: Les Nioles 24, 2612 Cormoret,
parcelle N° 617, zone H2.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande,
les plans et les autres pièces du dossier sont
déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2021
au secrétariat municipal où les oppositions
faites par écrit et dûment motivées peuvent
être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Thierry Kämpf, Mont-Crosin 73,
2610 Mont-Crosin.

Emplacement: parcelle N° 702, au lieu-dit:
« Mont-Crosin 73 », Mont-Crosin, commune
de Cormoret.

Projet: construction de deux fermes avec zone
SRPA pour vaches et chevaux, création d'un
nouvel accès en enrobé bitumineux et d'une
place en groise, mise en place d'un bassin d'in-
filtration et remodelage du terrain environnant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 13 DRN
et 241, al. 2 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au
20 juin 2021 inclusivement auprès de l'ad-

Réclame

ministration communale de Cormoret. Les
oppositions ou réserves de droit faites par
écrit et motivées seront reçues dans le même
délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la
Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des
charges selon les art. 30 ss LC seront reçues
dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cortébert



Election complémentaire d'un membre de la commission de l'école primaire

Au terme du délai pour le dépôt d'une pro-
position de remplacement d'un membre de
la commission de l'école primaire, le groupe
« Commecole 1 » a proposé la nomination de la
personne suivante pour la période de fonction
se terminant le 31 décembre 2022:

**Charlène Grosjean, Les Vernayes 16,
Assistante dentaire, 1992**

Conformément à l'article 41, 3^e alinéa du règle-
ment communal concernant les élections et les
votations aux urnes, le Conseil municipal déclare
élu tacitement la personne susmentionnée.

Cortébert, le 28 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, route des
Arsenaux 41, 1701 Fribourg.

Auteur du projet: Axians Schweiz AG,
Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 382, au lieu-dit:
« Rière le Moulin », commune de Cortébert.

Projet: remplacement des antennes d'anciennes
générations d'une station de base de téléphonie
mobile existante pour l'extension du réseau
4G/5G pour le compte de Salt Mobile SA (site
BE8068A) et Swisscom (Suisse) SA (site COBE).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au
20 juin 2021 inclusivement auprès de l'admi-
nistration communale de Cortébert. Les oppo-
sitions ou réserves de droit faites par écrit et
motivées seront reçues dans le même délai à la
Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2,
2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des
charges selon les art. 30 ss LC seront reçues
dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Avis de construction

Requérants: Carole et Olivier Wüthrich, rue des
Hêtres 16, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: Voegtli SA, rue du Nord 176,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Propriétaires fonciers: Senn Sandrine,
Impasse des Martinets 5, 2333 La Ferrière.

Olivier Wüthrich, rue des Hêtres 16, 2300
La Chaux-de-Fonds.

Projet: changement d'un chauffage électrique
par une pompe à chaleur air/eau, rue du Milan-
Royal 2, 2333 La Ferrière, parcelle 311.

Zone: habitation.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et
les plans sont déposés publiquement auprès
du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à
l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'op-
position est de 30 jours à compter de la première
parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du
District de Courtelary*, soit jusqu'au 21 juin 2021.

Les oppositions dûment motivées doivent être
envoyées en double exemplaire au secrétariat
communal de La Ferrière. Les oppositions
collectives et les oppositions multicopiées
n'ont de valeur juridique que si elles indiquent
le nom de la personne autorisée à représenter
valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de
charges selon les arts. 30ss LC seront reçues
dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 21 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Willy Sutter, La Charrière 1a,
2534 Orvin.

Auteur du projet: Faivre Energie SA, Philippe
Champion, route de Porrentruy 82, 2800
Delémont.

Propriétaire foncier: Willy Sutter,
La Charrière 1a, 2534 Orvin.

Projet: remplacement du chauffage à mazout
par une pompe à chaleur au bâtiment existant
sis au lieu-dit « La Charrière » 1a sur la parcelle
N° 134 à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans
au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au
28 juin 2021 où les oppositions, les réserves
de droit et les demandes de compensation de
charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adres-
sées par écrit et dûment motivées durant le
délai imparti.

Orvin, le 28 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Délai de remise
des publications officielles

MARDI 12 H



**Ayez du cœur.
Aidez-nous à aider.**

La Fondation Suisse de Cardiologie
encourage la recherche, conseille les
patientes et patients et motive pour
la prévention par la vie saine.

Merci cordialement pour votre
soutien. Numéro de compte
pour les dons : 10-65-0
www.swissheart.ch



Fondation Suisse
de Cardiologie

Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale

Orvin (suite)



Publication en matière de construction

Requérant: Pascal Ommerli, Sur Mont-Tillier 10, 2534 Orvin.

Auteur du projet: 4 Saisons SA, Yannick Marti, chemin Mettlen 7, 2504 Bienne.

Propriétaires fonciers: Paula et Pascal Ommerli, Sur Mont-Tillier 10, 2534 Orvin.

Projet: construction d'une piscine, rénovation et rehaussement des murs existants, rénovation des fenêtres en façade ouest ainsi que la réduction d'une d'entre elles sur la parcelle N° 588 sise au lieu-dit « Sur Mont-Tillier » N° 10 à Orvin

Dimensions: selon plans déposés.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 21 juin 2021 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 21 mai 2021

Le Secrétariat municipal

Péry-La Heutte



Assemblée municipale ordinaire

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués le

lundi 28 juin 2021 à 20h
au centre communal de Péry

Vu qu'il ne sera plus envoyé de carte de légitimation, une pièce d'identité pourra être demandée aux citoyennes et citoyens présents.

Ordre du jour

1. Comptes 2020 – présentation et acceptation
2. Mise à ciel ouvert du ruisseau de Châtel: crédit d'investissement de 250 000 fr. entièrement financé par Vigier SA sous déduction des subventions
3. Achat éventuel de l'immeuble Grand'rue 34 à Péry (magasin Volg) pour 550 000 fr.
4. Place du Lion d'Or à La Heutte, crédit initial de 325 000 fr. – Demande d'un crédit supplémentaire de 75 000 fr.
5. Discuter et approuver une nouvelle dépense périodique de 31 600 fr. liée à la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire en faveur de l'Ecole Secondaire du Bas-Vallon, taux d'occupation de 26.78% (part de Péry-La Heutte d'environ 9 231 fr. 30, soit 29.213% selon répartition 2020)
6. Informations du conseil municipal
7. Divers et imprévus

Péry-La Heutte, le 25 mai 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Anne-Lise Rudin, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncière: Anne-Lise Rudin, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: J. Ganguillet / Ferblanterie couverture, Vieille route 43, 2612 Cormoret.

Projet de construction: changement de la toiture, chemin du Pré 1, 2604 La Heutte, parcelle N° 406, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: changement de la toiture en Eternit par une couverture en tuiles en terre cuite de couleur brune. Complément d'isolation du toit. Pose de 32 panneaux photovoltaïques sur pans est et ouest.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.
Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 20 juin 2021 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Remo et Nicole Pavone, Champ de l'Ombre 4, 2605 Sonceboz.

Auteur du projet: KWASA SA – Architectes HES-SIA, rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement: parcelle N° 393, au lieu-dit: «chemin des Gravières 11», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: construction d'une villa familiale avec garage et piscine, construction d'un mur de fermeture de la propriété au nord et à l'ouest et aménagement de places de stationnement extérieures.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: art. 80 LR, 83 LR et 418/4 al. 3 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 mai 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

Assemblée ordinaire de la Commune bourgeoise

le mercredi 30 juin 2021 à 20h
à la salle de spectacles
du Centre communal à Péry

Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2020
3. Informations du Président
4. Divers

Péry, le 28 mai 2021

Le Conseil de bourgeoisie de Péry

Renan



Avis de construction

Requérants: Fleury Mireille et Brunner Nathalie, rue des Etoblon 36, 2616 Renan.

Auteurs du projet: Fleury Mireille et Brunner Nathalie, rue des Etoblon 36, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 623, rue des Etoblon 36, 2616 Renan.

Descriptif du projet: agrandissement du couvert existant avec pose d'un velux pour amener de la lumière, fermeture côté sud contre la protection du vent et pose de catelles supplémentaires.

Dimension du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone H2.

Dérogations: –

Zone / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 28 mai au 29 juin 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 28 mai 2021

Le Conseil municipal

PAROISSE DE RENAN

Convocation à l'assemblée de paroisse de Renan

le 28 juin 2021 à 20h à l'Ancre

Ordre du jour

1. Accueil
2. Méditation
3. Nomination d'un scrutateur
4. Lecture du PV de l'assemblée de paroisse du 17 novembre 2020
5. Discussion et approbation des comptes 2020
6. Rapport du pasteur
7. Rapport de la présidente
8. Divers et imprévus

Saint-Imier



Permis de construire 21-32

Requérant / Maître d'ouvrage: Fontana et Gionvannoni, c/o Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 1303, rue Champ de la Pelle 17, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: démolition et reconstruction d'un garage.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHhd C3a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 20 mai 2021 au 21 juin inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 20 mai 2021

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Réclame

Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français

0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch

Association Lire et Ecrire

Sauge



Mise à ban

CIV 21 903 SCL

La Municipalité de Sauge fait défense aux tiers non autorisés de stationner des véhicules de tout genre sur la parcelle N° 8 ban de Frinwillier. Les places de parc sont réservées exclusivement aux clients et locataires du centre communal.

Les contrevenants sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 2000 fr. au plus.

Défense autorisée.

Moutier, le 17 mars 2021
Tribunal régional Jura bernois-Seeland
Section civile: la Présidente M^{me} Siegfried

Plagne, le 22 mars 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Denis et Julien Hofer, Bas du Village 32, 2536 Plagne.

Auteur du projet: A+P architecture Sàrl, rue A. Göuffi, 2501 Bienne.

Propriétaires fonciers: Denis et Julien Hofer, Bas du Village 32, 2536 Plagne.

Projet: création d'un sas d'entrée et ouverture de 2 fenêtres en façade Est, agrandissement du balcon avec création d'un escalier en façade Sud, ouverture d'une porte coulissante en façade Nord, pose de 3 fenêtres de toit, construction d'un abri de jardin sis sur parcelle N° 113, Bas du Village 32 à Plagne, zone M2.

Genre de construction: selon descriptif détaillé déposé.

Objet protégé: néant.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 25 mai 2021

Le Conseil municipal

Sauge (suite)



Avis de construction

Requérants: Danielle et Stephan Schnyder, ch. du Niquelin 7, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, Est 2, 2732 Reconwiller.

Propriétaires fonciers: Danielle et Stephan Schnyder, ch. du Niquelin 7, 2536 Plagne.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau sis sur parcelle N° 335, ch. du Niquelin 7 à Plagne, zone H2.

Dérogation: aucune.

Objet protégé: néant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOADC.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 25 mai 2021

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2021-3414

N° Commune: 192021

Requérant: Bruno Del Re, Bel Air 1, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: Adriano Mainolfi, rue du Collège 22, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: champ de l'Ombre 1, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle N° 271.

Projet: transformation, construction d'un balcon, au 1^{er} et 2^e étage, sur la façade nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H1.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 21 mai 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-3417

N° Commune: 202021

Requérante: Anne-Christine Hauser, L'Eaubelle 24, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Daniel Mottet, ch. des Longines 6, 2606 Corgémont.

Emplacement: rue Pierre-Pertuis 9a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 13.

Projet: changement d'affectation d'un bureau en magasin de vente de trottinettes, articles et accessoires liés à ce sport.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même

délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 21 mai 2021

Le Bureau communal

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants: Vincent et Nathalie Chiquet, rue de la Printanière 34, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 1368, aux lieux-dits: «chemin des Primevères 9» et «chemin des Prés 26», commune de Tramelan.

Projet: construction d'un nouveau bâtiment comprenant un logement, un garage souterrain de 4 places et création d'un nouvel accès, rehaussement et transformations intérieures et extérieures de la maison existante pour la création de nouveaux logements, agrandissement des balcons et ouverture de nouvelles fenêtres, création de trois places de stationnement extérieures et d'un escalier d'accès au nord du bâtiment existant, réaménagement des abords et pose de panneaux photovoltaïques sur les deux immeubles.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Dérogations: art. 80 LR, 418 et A152 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 28 mai 2021

La Prêfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction N° 2021/28

Requérant: Hasler Vincent, rue Méval 14, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérant.

Projet: installation d'un nouvelle cheminée de salon au rez-de-chaussée et d'un nouveau canal de cheminée en façade est du bâtiment existant. Parcelle N° 2047, hors zone à bâtir.

Emplacement: rue Méval 14, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 21 mai 2021 au 21 juin 2021.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 21 mai 2021

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage et auteur du projet: Yves Bichsel Peinture Sàrl, Quart-Dessous 4, 2606 Corgémont.

Propriétaires fonciers: Pascale Bichsel, Grand-rue 17, 2710 Tavannes et Yves Bichsel, chemin des Planchers 9, 2606 Corgémont.

Projet: construction d'un garage.

Genre de construction et dimensions: selon plans déposés.

Parcelle / zone: parcelle N° 117, zone village.
Emplacement / adresse du projet: lieu-dit: rue de la Vignette 11a, 2613 Villeret.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 27 juin 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 28 mai 2021

Le Secrétariat municipal

PAROISSE RÉFORMÉE EVANGÉLIQUE
DE VILLERET

Assemblée ordinaire de paroisse

Lundi 28 juin 2021 à 20h à la Cure

Avec les mesures d'hygiène nécessaires

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre 2020.
2. Méditation
3. Lecture et approbation des comptes 2020.
4. Informations du Syndicat des paroisses réformées de l'Erguël
5. Rapport du Président
6. Rapport du pasteur
7. Informations sur les futurs travaux de l'église
8. Divers et imprévus

Villeret, le 18 mai 2021

Le Conseil de paroisse

Réclame

Pour 75 francs, accède au statut de héros!

Aide-nous à combattre le mal
Passe aux actes sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)



Canton de Berne



COMMISSION DES FINANCES

Comptes 2020 presque équilibrés malgré la pandémie

La Commission des finances a pris connaissance avec soulagement du léger excédent de revenus des comptes 2020. La pandémie de coronavirus a eu un impact négatif sur les comptes annuels du canton de Berne, mais il est moins marqué qu'attendu.

Les comptes 2020 du canton de Berne présentent un excédent de revenus de 40 millions de francs et une insuffisance de financement de 20 millions de francs. Le surcroît de dépenses de 377 millions de francs imposé par la pandémie a pu être compensé en grande partie par le quadruplement de la part du canton de Berne au bénéfice de la Banque Nationale suisse (amélioration de 243 millions de francs par rapport au budget), ce qui a en quelque sorte «sauvé» les comptes annuels.

Renonciation à compenser le découvert et perspectives financières sombres

Le Conseil-exécutif propose de renoncer à compenser le découvert de financement. En raison du frein à l'endettement appliqué au compte des investissements, cette proposition doit être approuvée par le Grand Conseil à une majorité des trois cinquièmes (96 voix). La commission approuve à l'unanimité cette proposition, ainsi que toutes les autres propositions relatives au rapport de gestion. L'absence d'impact négatif de la pandémie sur la présentation des comptes dans le canton de Berne est un point positif.

Le Contrôle des finances souligne l'excellent travail accompli par la Direction des finances et par les services des finances des autres Directions. La commission s'en félicite étant donné le contexte difficile et les difficultés que peut poser le télétravail. Elle remercie sincèrement les services et le personnel de leur engagement sans faille et de cette nouvelle amélioration de la qualité de la présentation des comptes.

Néanmoins, les perspectives financières du canton sont sombres. Cette année encore, la pandémie entraînera des dépenses supplémentaires élevées et il faut s'attendre à ce qu'elle obère les recettes fiscales. Un déficit ne pourra vraisemblablement pas être évité en 2021.

Rapport « Impact fiscal des mesures d'économie d'énergie »

Par ailleurs, la Commission des finances a examiné le rapport « Impact fiscal des mesures d'économie d'énergie ». Celui-ci explique les effets pervers et contreproductifs sur le plan fiscal des assainissements énergétiques réalisés par des particuliers ou des entreprises et comment les éliminer. La commission demande au Grand Conseil de prendre connaissance du rapport, tout en déplorant que celui-ci décrive la situation actuelle et constate des inégalités de traitement sans pour autant faire de propositions sur la suite à donner. Elle est choquée que certains effets de la fiscalité soient clairement en contradiction avec la Stratégie énergétique du canton. Elle demande au Conseil-exécutif, dans une déclaration de planification, de remédier aux inégalités de traitement concernant les installations solaires en procédant à une révision de la loi sur les impôts qui encourage le recours aux énergies renouvelables et qui simplifie la réglementation.

La Commission des finances a examiné aussi les deux affaires de crédit suivantes, qu'elle recommande à l'unanimité au Grand Conseil d'approuver:

- Crédit-cadre 2022-2024 pour l'entretien des forêts protectrices, d'un montant total de 29,8 millions de francs dont 6,3 millions de francs au plus à la charge du canton, le reste étant à la charge de la Confédération.
- Crédit en faveur de la Direction de l'intérieur et de la justice pour les années 2021 à 2024, d'un montant total de 1,7 million de francs. Il est destiné à l'archivage externe des dossiers de l'administration décentralisée pendant trois ans supplémentaires et à leur transfert aux Archives de l'Etat à moyen terme.

Le Grand Conseil